

NORME(S) LINGUISTIQUE(S) ET AFFÉRENCE SEMANTIQUE : une lecture de *Sémantique interprétative* à partir d'Eugenio Coseriu

Régis Missire
Université de Toulouse le Mirail

SOMMAIRE :

1. Introduction
2. Inhérence et afférence dans SI : présentation
 - 2.1. Définitions de l'inhérence et de l'afférence
 - 2.2. Fonctionnement lexicologique de l'inhérence et de l'afférence : sens, acceptions, emplois
3. Discussion
 - 3.1. Deux formes d'inhérence
 - 3.1.1. Inhérence, sens, acceptions et emplois
 - 3.1.2. Critères d'inhérence et d'afférence
 - 3.2. Deux formes d'afférence
 - 3.3. Afférence¹ : sémantique différentielle et positivité du sémème
 - 3.3.1. Afférence et topos
 - 3.3.2. Afférence 1, onomasiologie et sémasiologie
4. Deux distinctions coseriennes : système/norme/parole et architecture/structure
 - 4.1. Système/norme/parole
 - 4.2. Architecture et structures de langues
 - 4.3. Discussion
 - 4.3.1. Relations architecture/structure et norme/système
 - 4.3.2. Sémantique et relation système/norme
5. Retour sur l'inhérence et l'afférence
 - 5.1. Inhérence¹-inhérence²-afférence² et normes
 - 5.2. Afférence¹

1. Introduction

Faut-il rouvrir le dossier de l'afférence ? Peter Wunderli achève sa recension critique de *Sémantique interprétative* par un verdict sans appel : « Dans notre modèle, il n'y a pas de place pour les sèmes afférents — ni au niveau du texte, ni encore moins au niveau de la langue » (Wunderli, 1993, p. 155) ; Semir Badir lui concède bien un droit d'asile, mais limité au niveau du texte, l'afférence socialement normée s'identifiant à l'inhérence (Badir, 1999, p. 25) ; enthousiaste, George Kleiber juge l'opposition inhérent/afférent « lumineuse » et « fructueuse » en ce qu'elle permet de distinguer des *sens*, *acceptions* et *emplois* (Kleiber, 1987, p. 559). Ainsi, et paradoxalement, ce concept proposé par François Rastier s'est trouvé susciter de vives résistances chez des commentateurs partageant pourtant des affinités avec l'épistémologie structurale, tout en éveillant l'intérêt d'un sémanticien réaliste et positiviste. Sans chercher à tempérer des concordes inattendues ou raviver des dissensions vraisemblablement secondaires, on s'expliquera cet apparent paradoxe en rappelant que les observations minutieuses des deux premiers s'efforçaient d'apprécier les propositions de *Sémantique interprétative* sur le fond des principes théoriques fondamentaux de la linguistique structurale, alors que le troisième était sans doute attentif au caractère directement opératoire des distinctions proposées pour la lexicologie ; et à ce titre, il faut également souligner que le rendement opératoire de la distinction inhérent/afférent dans la description sémantique des textes justifie amplement ce couple conceptuel.

Y aurait-il alors des raisons descriptives qu'ignorerait la raison théorique ? Convenons que la multiplicité des rapports possibles à l'objet empirique de la description déborde largement l'objet de connaissance auquel nous donne accès un modèle épistémologique donné, et n'excluons pas qu'un motif déontologique puisse faire primer cette diversité sur l'exigence d'unité théorique. Le concept d'afférence serait alors, comme tendent à le montrer les réquisitoires de Wunderli et Badir, l'instrument d'une échappée hors des cadres stricts de la linguistique structurale.

L'étude proposée ici entend nuancer ce constat. Il s'agit, après avoir exposé les notions discutées (2.), de reprendre l'examen des réseaux définitionnels au sein desquels apparaissent les concepts d'inhérence et d'afférence dans *Sémantique interprétative* : il ressort de cette enquête que chacun de ces concepts peut faire l'objet de deux interprétations nettement distinctes (3.). S'agissant de l'afférence, on met ensuite en regard ces résultats avec les distinctions théoriques d'Eugenio Coseriu qui ont étayé les propositions de Rastier (*système/norme/parole* ; *architecture/structure*) (4.) : il apparaît alors que ce que l'on appelle *afférence*¹ et *afférence*² correspond précisément aux deux caractéristiques principales de la norme chez Coseriu, le *non nécessairement distinctif* et le *traditionnellement fixé* (5.).

Gardons-nous cependant d'hypostasier la sémantique interprétative à l'ouvrage éponyme : l'étude menée ici s'attache, sauf mention contraire, à l'état théorique de 1987 (première édition de *Sémantique interprétative*), et on ne saurait donc prétendre à l'issue de l'analyse avoir caractérisé l'inhérence et l'afférence de manière exhaustive ; notamment, on restreindra le concept d'inhérence à l'état de 1987 sans tenir compte de sa définition comme « héritage par défaut du type dans l'occurrence » (Rastier, 1989, p. 281). On pourra regretter le caractère réducteur d'une telle limitation, mais elle nous semble provisoirement nécessaire, et de surcroît éclairante pour élucider les attendus d'une reprise du concept de *norme* en sémantique.

2. Inhérence et afférence dans SI : présentation

2.1. Définitions de l'inhérence et de l'afférence

La distinction de l'inhérence et de l'afférence proposée par Rastier émerge sur le fond de problèmes classiques en sémantique : l'une des questions cycliques à laquelle s'affrontent les sémanticiens pratiquant l'analyse sémique est en effet celle de l'hétérogénéité théorique de ce qui est désigné par les termes de *trait* ou de *sème*. Selon les approches, cette disparate s'est vue mise en ordre par des couples d'oppositions (dénotatif/connotatif ; distinctif/non-distinctif ; définitoire/non-définitoire ; universel/non universel)¹ qui permettent de contraster le statut des composants sémantiques d'une unité lexicale, la distinctivité (ou son absence) revêtant un rôle cardinal pour les tenants d'une sémantique structurale. Dans ce cadre, les propositions de Rastier ont opéré un infléchissement significatif de la problématique en subordonnant la question de la distinctivité à celle de la diversité des classes et des systèmes où elle peut s'observer². Réinvestissant la tripartition (*système/norme/parole*) de Coseriu, Rastier argumente la nécessité d'une linguistique de la norme, l'opposition système fonctionnel/normes permettant précisément de distinguer *sèmes inhérents* et *afférents* :

Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue ; et les sèmes afférents d'autres types de codifications : normes socialisées, voire idiolectales. (Rastier, 1987, p. 44)

Le rapport entre système et norme peut alors être pensé en microsémantique comme un rapport entre traits inhérents et afférents. (Rastier, 1987, p. 55)

¹ Couples présentés et discutés par Rastier, (1987, pp. 40-44).

² Cf. l'incipit du chapitre 2 (« typologie des composants sémantiques ») de *Sémantique interprétative* qui synthétise, selon nous, l'essentiel du propos : « L'existence des sèmes en tant que traits pertinents dépend du système qui définit les classes de sèmes ».

La généralité même du concept de norme permet ainsi de qualifier d'afférents des sèmes comme /luxueux/ pour 'caviar', /armée/ pour 'rouge' (dans le titre *Le rouge et le noir*), /rusé/ pour 'renard' (dans le contexte /humain/) ou encore /faiblesse/ pour 'femme' : dans tous ces cas, les sémèmes considérés ont en commun de se définir au sein de classes qui ne relèvent pas du système fonctionnel de la langue.

Afin de préciser cette première caractérisation, Rastier propose une définition plus technique de l'opposition :

Un sème inhérent est une relation entre sémèmes au sein d'un même taxème, alors qu'un sème afférent est une relation d'un sémème avec un autre sémème qui n'appartient pas à son ensemble strict de définition : c'est donc une fonction d'un ensemble de sémèmes vers un autre [...] Nous estimons que le sémème-but de la relation peut et doit être annexé, en tant que contenu afférent, à la représentation du sémème-source ; et qu'en outre le contenu a le statut d'un sème, car il peut être distinctif en contexte. (Rastier, 1987, pp. 46-47)

Cette proposition est illustrée par le cas de /faiblesse/ pour 'femme' :

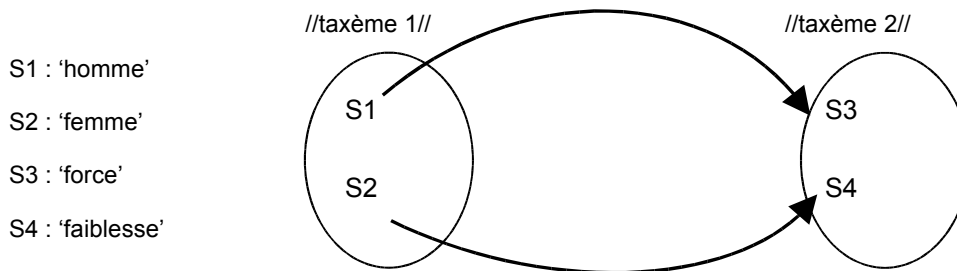


Figure 1 : afférence et relation intertaxémique

Cet exemple permettant d'introduire les concepts de *topos* et d'*afférence socialement normée* :

L'interprétant de la relation $S2 \rightarrow S4$ est un axiome normatif, dépendant de normes socialisées, qui peut s'énoncer : *La femme est un être faible*. On nommera *topos* ce genre d'axiome largement attesté [...] une relation d'afférence dont l'interprétant est un topos sera dite socialement normée. (Rastier, 1987, p. 47)

Mais l'interprétant d'une afférence peut également être une classe contextuelle, auquel cas on parlera d'afférence *contextuelle* ou *locale* :

Soit la pancarte *Interdit aux juifs et aux chiens*, apposée dans les lieux publics pendant l'occupation nazie. Le trait macrogénérique /animal/ dans 'chien' s'oppose par une incompatibilité à 'humain' dans 'juif'. Deux parcours interprétatifs sont ici théoriquement possibles : soit on affecte à 'juif' le trait afférent /animal/, en virtualisant ainsi le trait /humain/ ; soit on affecte à 'chien' le trait /humain/ (en virtualisant le trait /animal/). Pourquoi le premier parcours est-il retenu ? D'une part le contexte *interdit* permet d'actualiser le trait /péjoratif/ socialement afférent à 'chien' (cf. *mal de chien*, *temps de chien*, *caractère de chien*, etc.). D'autre part l'entour pragmatique a une fonction déterminante d'interprétant. D'où l'afférence de /péjoratif/ dans 'juifs' (Rastier, 1987, p. 78)

2.2. Fonctionnement lexicologique de l'inhérence et de l'afférence : sens, acceptions et emplois

Les concepts d'inhérence et d'afférence sont immédiatement mis à contribution pour l'analyse lexicale, et c'est sur eux que s'appuie la distinction entre *sens*, *acception*, et *emploi* :

sens : Ensemble des sèmes inhérents propres à un sémème, ou à une suite de sémèmes. Une phrase recevable et grammaticale est pourvue d'un sens (mais non d'une signification).

acception : sémème dont la signification comprend des sèmes afférents socialement normés.

emploi : sémème dont la signification comprend des sèmes afférents localement normés ou idiolectaux. (Rastier, 1987, pp. 275-278)

Voici pour ces trois concepts des illustrations reprises, sans commentaire, de *Sémantique interprétative*³ :

A. Emplois.

a) Considérons pour *convoi* les deux sémèmes S1 : « suite de véhicules transportant des personnes ou des choses vers une certaine destination » et S1' : « suite de voitures de chemin de fer entraînées par une seule machine (et transportant...) ». Pour Rastier, l'ajout de /ferroviaire/ dans S1' constitue une afférence contextuelle par détermination, et d'autres seraient également possibles (/funéraire/, /exceptionnel/, /militaire/, etc.). Ces déterminations n'auraient pas à être enregistrées en langue, et S1 et S1' sont donc considérés comme deux *emplois* d'un même sémème.

b) Considérons pour *cuirasse* les deux sémèmes S1 : « Partie de l'armure qui protégeait le buste » et S1' : « Attitude morale qui protège des blessures d'amour-propre, des souffrances... ». Ici aussi, le sème /abstrait/ de S1' est qualifié de sème afférent contextuel (dans un contexte comme 'amour-propre'); ce sème afférent neutralise localement le sème inhérent /concret/. Puisque S1 et S1' ne diffèrent que par une afférence locale, ils sont également considérés comme deux *emplois* du même sémème.

B. Acceptions

Soit, pour *minute*, les deux sémèmes S1 : « Espace de temps égal à la soixantième partie d'une heure » et S2 : « Court espace de temps ». Il apparaît que S1 et S2 ne diffèrent que par le sème /court/. Ce sème, comme en témoigne la phraséologie (*cocotte minute*, *en avoir pour une minute*, etc.), est le produit d'une afférence socialement normée, qui doit figurer dans une représentation linguistique du sémème tenant compte de la norme. S1 et S2 sont donc considérés comme deux *acceptions* de *minute*.

C. Sens

Soit, pour *blaireau*, les deux sémèmes S1 : « Mammifère carnivore, bas sur pattes, plantigrade, de pelage clair sur le dos, foncé sous le ventre, qui se creuse un terrier » et S2 : « Pinceau fait de poils de blaireau dont se servent les peintres, les doreurs... ». Seuls les traits /pelage/ et {/clair/ ou /foncé/} de S1 se retrouvent dans S2, qui ne se définissent de toute façon pas dans les mêmes classes : S1 et S2 sont donc des *sens* de *blaireau*.

Le schéma suivant (Rastier, 1987, p. 70) présente l'ensemble des possibilités :

³ Rappelons les conventions typographiques : « signe », *signifiant*, 'sémème', /sème/, //classe sémantique//.

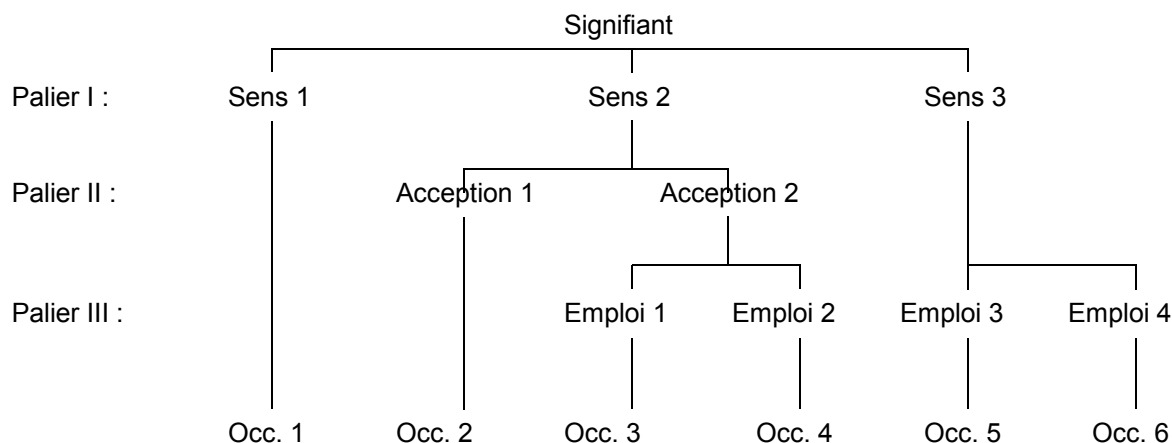


Figure 2 : relations lexicologiques dans S1

3. Discussion

3.1. Deux formes d'inhérence

L'objectif de la discussion qui suit est de montrer qu'au travers de la mise en relation des réseaux de concepts *inhérence/afférence/taxème* d'une part et *sens, acception, emploi* d'autre part, se dégagent deux sens distincts de ce que l'on désigne comme *inhérence*, un seul étant explicitement pris en charge dans la sémantique interprétative (cf. définition *supra*).

Inhérence et *afférence* étant par ailleurs en distribution complémentaire pour qualifier un sème, l'ambiguïté concernant l'inhérence se réplique au niveau de l'afférence.

3.1.1. Inhérence, sens, acceptions et emplois

Si le glossaire de *Sémantique interprétative* définit *emplois* et *acceptions* comme des sèmes comprenant respectivement des sèmes localement afférents et socialement normés, il est à craindre alors que la symétrie proposée dans la description pour *convoi*, *cuirasse*, et *minute* ne puisse être tenue :

a. *convoi*. Considérant S1 et S1', et admettant que /ferroviaire/ (ou /funéraire/) soit un sème localement afférent dans S1', on voit mal quel autre sème localement afférent viendrait caractériser S1. Si tous les sèmes de S1 sont inhérents, il faudrait convenir que S1 et S1' ne sont pas deux emplois d'un même sème, mais respectivement un *sens* et un *emploi*.

b. *cuirasse*. Un raisonnement similaire, mais inversé, peut être tenu dans le cas de S1 et S1' : on serait prêt à admettre que S1 et S1' sont des *emplois*, mais il faudrait alors concéder que, en dehors du sème /protection/, inhérent, tous les autres sèmes entrant dans la composition de S1 et S1' sont des sèmes localement afférents. Or, Rastier note : « dans un contexte comme 'amour-propre', *cuirasse* se voit attribuer un sème générique *afférent / abstrait/*, qui neutralise localement son sème générique *inhérent /concret/* » (Rastier, 1987 : 67, nous soulignons). Mais si le sème macrogénérique /concret/ est inhérent, il semble logique de considérer que le sème mésogénérique /militaire/ l'est aussi ; et, en vertu de la définition du *sens*, il faut par conséquent considérer ici aussi que S1 et S1', ne sont pas des *emplois*, mais respectivement un *sens* et un *emploi*. A la différence de *convoi*, on aurait ici afférence locale et neutralisation de tous les sèmes inhérents (/concret/, /militaire/, /arme/) à l'exception de /protection/.

c. *minute*. Le même raisonnement peut s'appliquer pour les *acceptions*. Si S1 et S2 ne diffèrent réellement que par le sème /court/ caractérisant S2, on demandera alors quel est le sème afférent, socialement normé dans le cas des *acceptions*, qui caractérise S1 ? Si on ne le trouve pas, il faudrait alors comme dans les cas précédents convenir que S1 est un *sens* et S2 une *acception*. Rastier propose cependant ici un autre critère qui permet de sauvegarder la description en termes d'*acceptions* : « Martin confirme d'ailleurs ce statut de /court/ quand il remarque que ce sème est « contenu, *au moins virtuellement* » dans S1. Cette virtualité est une afférence socialement normée, actualisée dans S2, et neutralisée dans l'*acception* scientifique ou technique S1 » (Rastier, 1987 : 67). Le concept de sème *virtuel* permet ainsi de conserver la présence du sème /court/ dans les deux sémèmes⁴.

L'écart entre nos analyses et celles de Rastier peut s'expliquer si l'on tient à conserver les trois concepts de *sens*, d'*acceptions* et d'*emplois*, mais c'est alors, on va le voir, au détriment de celui d'*inhérence*.

a. *convoi*. On pourrait en effet poser l'existence d'un *sens* S : « suite de véhicules »⁵ et d'*emplois* Si (S1 (militaire), S2 (funéraire), etc.) avec les afférences locales nécessaires.

b. *cuirasse*. De même, on pourrait poser l'existence d'un *sens* S : « fonction de préservation de l'intégrité », puis des deux *emplois* S1 (« partie de l'armure... ») et S2 (« attitude morale... ») avec les afférences locales nécessaires.

On voit alors immédiatement le problème : conserver la valeur descriptive des concepts d'*acceptions* et d'*emplois*, oblige à proposer implicitement du *sens* une conception générique qui consiste peu ou prou à dégager un noyau sémique commun aux différentes *acceptions* ou *emplois*⁶. C'est pourtant là un lieu commun de la sémantique lexicale qui nourrit un conflit avec les prémisses structurales de la SI : rappelons en effet qu'un *sens* se définit comme « l'ensemble des sèmes inhérents propres à un sémème, ou à une suite de sémèmes » et qu'un sème inhérent est « l'extrémité d'une relation symétrique entre deux sémèmes appartenant à un même taxème » (Rastier, 1987, p. 277). Autrement dit, un sème inhérent ne peut se définir qu'au sein d'un taxème ; or la recherche d'un noyau sémique consiste précisément à dégager un *contenu* sémantique indépendant des taxèmes : pour *cuirasse* par exemple, on voit mal dans quel taxème on pourrait contraster « fonction de protection de l'intégrité » avant de plonger le lexème dans les domaines //militaire// ou //morale// qui donnent accès aux taxèmes //armes// et //attitude morale//.

Il semble alors que la solidarité définitionnelle des concepts de *sens*, *acception*, *emploi*, *inhérence*, *afférence*, *taxème* ne puisse être conservée, l'alternative étant la suivante : soit on préserve le « réseau » sens/acception/emploi dans la conception additive que schématise la représentation arborescente. Cela donnerait, pour *cuirasse* :

⁴ la *neutralisation*, ensuite appelée *virtualisation* (sans doute pour éviter les confusions avec l'emploi de ce terme dans la tradition structurale), est un concept opératoire de la sémantique interprétative qui permet de mettre en relation des grandeurs relevant de niveaux épistémologiques distincts, langue et parole pour être rapide. Signalons dès à présent le fait, sur lequel nous aurons à revenir, que dans l'exemple précédent la neutralisation intervient au niveau de grandeurs « virtuelles » (entre *acceptions* ou entre *sens* et *acceptions*) et non entre *sens*, *acceptions*, et *emplois* d'une part et *occurrences* d'autre part. (cf. *infra*. V.1)

⁵ La deuxième partie de la définition « générique » du DFC (« suite de véhicules *transportant des personnes ou des choses vers une certaine destination* ») ne fait que lexicaliser des sèmes des lexèmes de la première partie.

⁶ Et c'est bien ce que l'on peut lire p. 46, à propos du sème /cunning/ (/rusé/) pour 'renard' : « /cunning/ ne fait donc pas partie du *noyau sémique*, qu'on limite conventionnellement aux sèmes inhérents ». (nous soulignons).

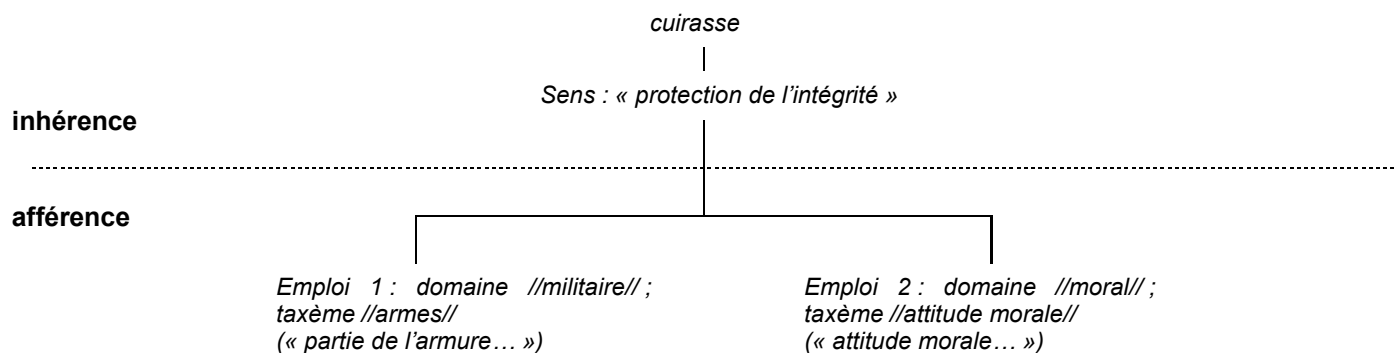


Figure 3 : inhérence et afférence (première interprétation)

Ce qui suppose de désolidariser *inhérence* et *taxème*, puisque dans ce cas sèmes mésogénériques et microgénériques sont toujours afférents. Ce choix permet de mieux comprendre comment un *sens* peut *motiver* ses *emplois* et se transposer dans des domaines variés (ex. « Cette entreprise est *cuirassée* sur le plan juridique »).

Soit, au contraire, on préserve le réseau sens/inhérence/taxème, mais il faut alors renoncer à la représentation arborescente. On aurait, toujours pour *cuirasse* :

	Sens (sèmes inhérents)	Emploi (sèmes afférents)
Dimensions :	/concret/	/abstrait/
Domaines :	//militaire//	//moral//
Taxèmes :	/armes/	/attitude morale/
Sémèmes :	'cuirasse1'	'cuirasse2'

Tableau 1: inhérence et afférence (deuxième interprétation)

Dans cette option, la centralité d'un *sens* déjà très spécifié commande des opérations complexes de neutralisation/virtualisation lorsqu'il s'agit de rendre compte d'*acceptations* ou d'*emplois*. Par ailleurs, puisque l'on conserve dans cette perspective la solidarité définitionnelle de l'inhérence et du taxème, l'emploi des syntagmes « taxèmes inhérents » et « taxèmes afférents » paraît fondé.

Si ces deux possibilités dans l'interprétation des concepts de la sémantique interprétative apparaissent comme une alternative, c'est que chacune renvoie à des positions théoriques, différentes sinon opposées, bien connues en sémantique lexicale : à un certain niveau de généralité en effet, la conception arborescente peut facilement être rapportée aux travaux qui cherchent à dégager l'*unité* sémantique d'un morphème ou d'un lexème, quitte à en proposer une formulation très abstraite ou très générique dont on ne trouvera pas nécessairement d'occurrence⁷. La deuxième position est en définitive très proche de ce que l'on a diversement appelé sens *propre*, *littéral*, ou plus récemment *prototypique*, l'idée étant alors celle d'un sens central, *mais déjà très spécifié*.

Convenons alors d'appeler *inhérence1* la première option et *inhérence2* la seconde. On peut résumer ainsi ce qui précède : la façon dont le concept d'inhérence travaille pour ceux de sens/acceptation/emploi lui suppose un contenu (*inhérence1*) qui diffère de celui sténographié par la définition du glossaire (*inhérence2*). Ce « contenu fantôme » de l'inhérence entretient la duplicité du concept qui est sans doute à l'origine de difficultés quand il s'agit de labelliser un sème comme inhérent ou afférent.

⁷ Comme emblématiques de ce courant, principalement européen, citons les travaux des « culioliens » (J.-J. Franckel, D. Paillard, S. De Vogüé) autour du concept de « forme schématique », et des chercheurs réunis autour de P. Cadiot (F. Némó, F. Lebas, L. Tracy) avec le concept de « propriétés extrinsèques », reformulé comme *motif* dans un cadre épistémologique différent dans Cadiot-Visetti 2001.

3.1.2. Critères d'inhérence et d'afférence

Le sémanticien est en effet souvent dépourvu quand il s'agit de produire un critère arbitrant un jugement d'inhérence ou d'afférence. Si l'inhérence siège au niveau du système fonctionnel et l'afférence à celui des normes socialisées, il reste que la possibilité pour tout sème afférent d'être lui-même fonctionnel, c'est-à-dire distinctif, reporte le critère sur le choix d'un taxème au sein duquel pourra s'établir une différence. Deux exemples empruntés à Badir nous permettront de préciser ce point.

A propos de *caviar*, Rastier note :

« Le *Petit Larousse* définit ainsi *caviar* : « Œufs d'esturgeon salés ». Ce type de définition nous paraît insuffisant car le trait /luxueux/ devrait y figurer. [...] Le trait /luxueux/ a tout autant de raison que /poisson/ de figurer dans la définition. Pourtant, /luxueux/ est un trait afférent. » (Rastier, 1987, p. 63)

Commentant cet exemple, Badir remarque :

« Nous sommes tout aussi persuadé que Rastier de l'opportunité d'inclure /luxueux/ dans la définition de *caviar*. Mais quelle nécessité de le considérer comme *afférent* ? Dans cet exemple, on ne voit pas que /luxueux/ appartienne à une norme sociolectale, si par là on entend une norme propre à un groupe social particulier au sein de l'ensemble des locuteurs d'une langue donnée. Au contraire, il appert que /luxueux/ est pertinent pour l'ensemble des locuteurs du français : et l'on ne voit aucune raison qui l'empêcherait de servir à la définition *fonctionnelle* du *caviar*. » (Badir, 1999, pp.12-13)

On remarquera que (i) le caractère de *généralité* du sème /luxueux/ (cf. « /luxueux/ est pertinent pour l'ensemble des locuteurs du français ») comme critère d'inhérence pointe directement vers la conception *inhérence1* évoquée *supra*, alors que (ii) le critère de *fonctionnalité* laisse entendre que, conformément à la définition de l'inhérence standard (« extrémité d'une relation symétrique entre sèmes au sein d'un même taxème »), le sème /luxueux/ se définirait au sein d'un taxème (comme sème spécifique dans un taxème antonymique où il s'opposerait aux *pâtes* ou comme sème microgénérique indexant un taxème où *caviar* voisinerait avec *foie gras* et *champagne*). Ce dernier point apparaît clairement dans le deuxième exemple :

Reprenant, avec le sème /faiblesse/ pour *femme*, la définition intertaxémique de l'afférence, Badir, relevant au passage que « les relations d'afférence *présupposent* les relations d'inhérence ; partant, que la description des codifications sociales d'afférence présuppose la description du système fonctionnel de la langue » (Badir, 1999, p. 20), propose une représentation alternative pour rendre compte de l'actualisation de /faiblesse/ pour *femme* :



Figure 4 'femme' et /faiblesse/ (Badir, 1999)

Si cette description devait être retenue, il faudrait alors convenir que /faible/ est un sème inhérent de *femme*.

Or, pour ces deux exemples, comment décider dans quel taxème définir *caviar* et *femme* ?⁸ Faute de réponse à cette question, définitions intrataxémique de l'inhérence et intertaxémique de l'afférence perdraient tout caractère éclairant sur les phénomènes qu'elles sont censées décrire. Une possibilité serait bien sûr de dire que c'est l'environnement contextuel qui décidera à chaque fois quel taxème doit être retenu : mais on voit immédiatement que cette réponse n'est pas entièrement satisfaisante, puisqu'elle impliquerait alors de concevoir des sèmes *inhérents contextuels*, ce qui affecterait d'une autre façon l'opposition inhérence/afférence.

3.2. Deux formes d'afférence

Délaissant provisoirement la caractérisation de l'afférence dans les termes du dispositif coserien (système/norme/parole), notre intention est ici d'en questionner la définition intertaxémique. Etant donné que cette définition nécessite deux taxèmes, on l'examinera à partir de la convention *inhérence2*, attendu que dans *inhérence1* les sèmes domaniaux (mésogénériques) et taxémiques (microgénériques) sont toujours afférents.

Voici une présentation du problème : la définition intertaxémique de l'afférence la présente comme une mise en relation orientée de deux taxèmes. Ce que laisse entendre cette définition, comme le note Badir, c'est que les relations d'afférence présupposent les relations d'inhérence, autrement dit (et conformément à la conservation du réseau définitionnel sens/inhérence/taxème) au sein des deux taxèmes requis pour une afférence, ce sont des sèmes *inhérents* qui sont définis. Or, des deux taxèmes convoqués, un seul sert de micro-système pour définir le sémème-source de l'afférence : l'autre n'a d'utilité que pour effectuer la conversion 'sémème-but' → /sème/ avant le « transfert » vers le taxème-source, ce qui signifie que le sémème-source de la relation d'afférence voit sa composition sémique modifiée *sans pour autant changer de taxème*. Mais comment comprendre alors le résultat auquel on est parvenu dans la section précédente quand, conservant le réseau *sens/inhérence/taxème*, il avait semblé légitime de considérer des *taxèmes afférents*. Une remarque de Rastier peut nous aider, qui doute de l'interprétation voulant que l'afférence présuppose l'inhérence :

Le système fonctionnel de la langue définirait les classes sémantiques (et par là-même les sèmes inhérents qui les articulent), et d'autres normes les relations entre ces classes (constituant les sèmes afférents). [...] Cette hypothèse reste contestable : il n'est pas certain que le système fonctionnel de la langue définisse toujours et partout toutes les classes sémantiques. (Rastier, 1987, p. 47)

Si l'on cherche à concilier définition intertaxémique de l'afférence et existence de taxèmes afférents, il faut alors consentir que la relation intertaxémique n'est pas le tout de l'afférence et trouver le moyen de qualifier son complémentaire. Cette qualification passe idéalement par celle de la *relation* entre ces deux phénomènes, et si l'on admet que la définition intertaxémique est foncièrement dynamique alors que le constat d'existence d'une classe afférente est résultatif, la solution la plus simple semble de considérer que chacun de ces deux phénomènes renvoie respectivement à une variation *interne* et *externe* : (i) *interne* : la variation sémique du sémème considéré est jugée peu importante ; le sémème continue de se définir au sein du même taxème ; la définition intertaxémique de l'afférence s'applique. (ii) *externe* : la variation sémique du sémème considéré est suffisante pour que l'on reconnaisse l'existence de deux sémèmes définis au sein de deux taxèmes ; on repose alors à leur endroit la question de savoir si ce sont des sens, emplois ou acceptions comme posée *supra*. Schématiquement (en reprenant la convention *inhérence2*) :

⁸ Cette question se pose de la même manière avec les exemples de la section précédente : ainsi, pourquoi l'inhérence reviendrait-elle à la valeur /concrète/ et /militaire/ de *cuirasse* ?

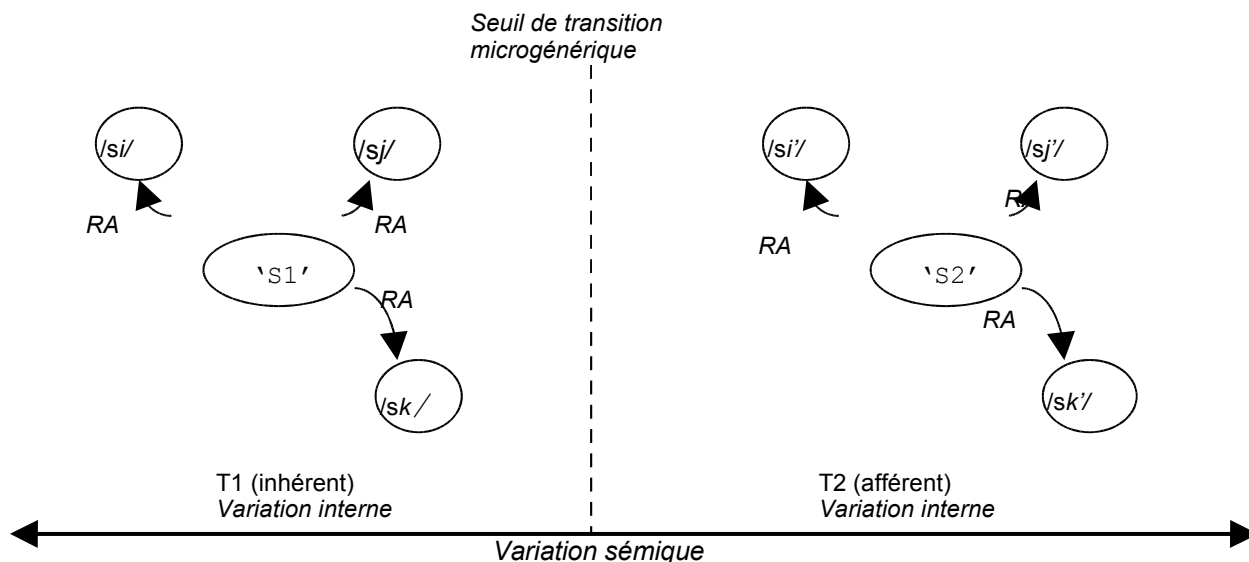


Figure 5 : variations sémiques, unités et identités

'S1' : sémème 1
 'S2' : sémème 2
 /si/, /sj/, /sk/, /si'/', /sj'/', /sk'/' : sèmes afférents
 RA : relation d'afférence intertaxémique
 T1, T2 : taxème 1, taxème 2

On reconnaîtra donc deux valeurs distinctes possibles pour l'afférence : la relation d'afférence intertaxémique (RA) sténographie une variation qui modifie l'identité du sémème sans affecter son unité, alors que la différence T1/T2 signale un changement d'unité sémantique qui se lit sur l'unité conférée par un signifiant commun. Convenons d'appeler RA *afférence1* et la relation T1/T2, *afférence2*. Dans la convention *inhérence 2*, la relation 'S1'/S2' est une relation *sens/acception* ; les relations 'S1'/(S1'+/si/), 'S1'/(S1'+/sj/), 'S1'/(S1'+/sk/) sont des relations *sens/emplois* ; les mêmes relations avec 'S2' sont des relations *acceptions/emplois*. Dans la convention *inhérence1*, la relation 'S1'/S2' est une relation *acception/acception* ; les autres sont des relations *acceptions/emplois*. Les relations *sens/emploi* et *sens/acception* n'apparaissent pas sur le schéma puisqu'il faudrait restituer une identité sémantique (et non un sémème) qui capterait le fond commun à S1 et S2.

Mais cette présentation doit être précisée. La différence proposée entre *afférence1* et *afférence2* pourrait en effet être ressaisie dans une lecture fonctionnelle : on la comprendrait alors comme une distinction entre d'une part deux unités et d'autre part des variantes, « libres » ou « combinatoires », d'une même unité. Rastier remarque certes qu'un sème afférent peut être distinctif en contexte, mais il nous semble cependant qu'il s'agit là d'un élargissement signifiant de la notion de distinctivité : tout d'abord parce que le passage du *nécessaire* au *possible* appelle sans doute commentaire ; ensuite parce que l'application du principe de distinctivité sur le plan de la parole nous semble une interprétation tout à fait originale de la doctrine fonctionnaliste, pour laquelle l'épreuve de commutation vise à dégager des unités de langue. La distinction *afférence1/afférence2* nous paraît éclairante pour rendre compte du passage d'une distinctivité possible en parole à une distinctivité nécessaire en langue : en introduisant le critère générique/spécifique, en considérant un sémème S et un sème afférent donné (Sa), et en représentant le sémème S par son classème entre crochets et son sémantème (Sp) entre parenthèses [Smag+Smeg+Smig] (Sp), on peut distinguer au moins trois cas retenant l'attention :

- Cas 1 : [Smag+Smeg+Smig] (Sp) + Sa = S+ Sa
- Cas 2 : [Smag+Smeg+Sa] (Sp') = S'
- Cas 3 : [Smag+Smeg+Smig] (Sa ∈ Sp) = S''

(i) Le cas 1 (*afférence1*) correspondrait à ce que l'on a diversement nommé « variante combinatoire », « variante contextuelle » ou encore « variante stylistique » dans la tradition fonctionnaliste : ce trait n'affecte pas l'identité et l'unité du sémème en langue, où il n'est pas distinctif. On doit distinguer ici deux cas de figure :

a) les sèmes *afférents contextuels* : par exemple, le trait /verticalité/ pour 'bergère' dans « Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin ». Plus généralement, correspondent à ce cas de figure tous les exemples qui ont trait à la construction de grandeurs dialectiques dans le texte (acteurs, etc.), ce qui explique leur affinité avec la prédication (cf. *infra*).

b) Mais il faut prévoir des cas où, bien que le trait afférent bénéficie d'une certaine généralité qui justifie son enregistrement en langue, il n'est pas possible, à tout le moins aisé, de trouver un taxème source et un taxème but de l'afférence, comme c'est en revanche le cas dans 3 ; si quand le renard est rusé, l'idiot peut encore être le corbeau, que faire par exemple avec la fierté du coq, ou le caractère bougon de l'ours ? On aurait affaire ici à un statut intermédiaire du sème afférent : suffisamment général pour être enregistré en langue, sans pour autant participer à une opposition fonctionnelle.

(ii) Dans le cas 2, le sème afférent est microgénérique et indexe un taxème ; on se retrouve dans le cas afférence2. La description de Badir qui propose deux taxèmes T1 ('femme', 'agneau') et T2 ('homme', 'loup') se situerait à ce niveau⁹.

(iii) Dans le cas 3, le sème afférent peut revêtir un caractère distinctif en intervenant comme sème spécifique dans le sémantème de S. La description que Rastier propose de la relation entre les deux taxèmes T1('homme', 'femme') et T2('force', 'faiblesse') pour expliquer l'afférence de /faiblesse/ dans 'femme' se situerait à ce niveau car /force/ et /faiblesse/ peuvent effectivement être spécifiques dans T1. Mais on voit immédiatement la difficulté : dès lors qu'une relation intertaxémique est proposée pour l'afférence, il n'y a plus de différence entre relation intertaxémique et spécificité intrataxémique, puisque les sémèmes transformés en sèmes du taxème source jouent immédiatement comme sèmes spécifiques dans le taxème but. Il faut donc renoncer au parallèle définition intertaxémique de l'afférence/variation libre ou combinatoire, et réserver cette dernière aux cas 1.a et 1.b. Autrement dit, la nature inhérente ou afférente du sème dans une relation intertaxémique est directement dépendante de celle du taxème au sein duquel se définit le sémème-source (inhérence2 ou afférence2).

A ce point, on admettra donc trois compréhensions possibles pour le concept d'afférence :

1. Le cas 1.a de l'afférence contextuelle,
2. Le cas 1.b que l'on appellera *afférence topique* (cf. *infra* III.3.1) ,
3. Le cas 2 qui correspond à afférence2.

1 et 2 correspondront désormais à *afférence1* et 3 à *afférence2*¹⁰.

⁹ Badir considère /faiblesse/ comme inhérent pour 'femme' car il ne fait pas les distinguos entre inhérence1/inhérence2 et afférence1/afférence2

¹⁰ Les parcours 1.a → 1.b → 2 → 3 et 3 → 2 → 1.b, éventuellement incomplets, peuvent s'interpréter diachroniquement comme des phases respectivement d'entrée et de sortie du système fonctionnel. En synchronie, il est souvent malaisé de porter un jugement entre 1.b et 2 : 2 semble acceptable par exemple pour /produit luxueux/ dans 'caviar', car cette classe est largement attestée dans diverses pratiques sociales ; en revanche /fierté/ pour 'coq', /rusé/ pour 'renard' ou /vantard/ pour 'Gascon' nous semblent davantage justiciables d'un jugement 1.b. Le passage de l'un à l'autre signale qu'une « valeur » sémantique s'intègre au système comme un sème microgénérique suffisamment prégnant pour justifier le rapprochement d'au moins deux sémèmes. On sait par ailleurs que les *dimensions* dans la SI sont des classes de grande généralité, la plupart du temps structurées en catégories binaires (dans nos aires culturelles) ; ces dimensions viennent fréquemment jouer au sein du taxème comme sèmes spécifiques. Ainsi, le parcours 1.b → 2 → 3 peut tout à fait se lire dans une perspective fonctionnelle comme un gain de « productivité » pour une catégorie sémantique donnée.

3.3. Afférence1 : sémantique différentielle et positivité du sémème

Bien que l'on ne reprenne donc pas à notre compte la définition intertaxémique de l'afférence, la permanence du sémème que l'on avait identifié dans ce cas reste valable, de façon encore plus évidente dans le cas de afférence1 (afférence contextuelle et afférence topique) : c'est en effet ce qui est sténographié par l'équation S+sa du cas 1 vu *supra*. Cette identité à soi du sémème pose problème à qui voudrait maintenir une intelligibilité uniquement structurale du concept, puisque celui-ci devrait dans le cadre différentiel des classes de définition s'entendre comme une intersection de relations d'identité et de différence : on comprend mal alors cette imperméabilité qu'il manifeste à une détermination qui lui reste somme toute « accidentelle » Cette question, qui est un des pont-aux-ânes du structuralisme, nous souhaitons cependant y revenir brièvement pour spécifier la forme qu'elle prend en sémantique.

3.3.1. Afférence et topos

Un point d'entrée intéressant nous paraît le rôle conféré aux topoï comme *interprétants* de la relation intertaxémique d'afférence :

L'interprétant de la relation d'afférence S₂→S₄ est un axiome normatif, dépendant de normes socialisées, qui peut s'énoncer : *la femme est un être faible*. On nommera *topos* ce genre d'axiomes largement attestés (cf. « Mon père, je suis femme et je sais ma faiblesse », *Cinna*, V, 2) ; une relation d'afférence dont l'interprétant est un topos sera dite socialement normée. (Rastier, 1987, p.47).

L'interprétant étant un contexte linguistique ou sémiotique permettant d'établir une relation sémique. Il importe ainsi de noter que, dans le cas de l'afférence, la relation sémique établie entre taxèmes est conditionnée par l'existence d'un topos. Or il faut rappeler que l'axiome sténographiant le topos prend forme dans un schéma qui ressortit strictement à une logique prédicative s'émancipant de la logique différentielle des classes de définition : le format propositionnel du topos justifie en effet de l'interpréter comme un *jugement*¹¹, au sens logique du terme, synthétisant des énoncés recueillis dans la phraséologie où l'élément permettant la synthèse est le schéma prédicatif. On comprend mieux alors la substantialité du sémème dans afférence1 : qu'on la prenne dans sa formulation intertaxémique ou non, cette positivité est « transférée » au sémème quand on rebrousse le chemin parcouru dans la convocation du topos, c'est-à-dire quand on fait retour dans la thématique et les classes de définition.

La structure du topos permet également d'apprécier le fond commun que partagent afférences contextuelle et topique : à la structure prédicative caractéristique du topos requis comme interprétant dans l'afférence topique répond la *thématisation* présumée dans l'afférence contextuelle. Par exemple, le sème /intensité/ pour 'saladier' dans l'extrait de Zola¹² suppose bien que le saladier soit thématisé comme un *acteur* (serait-ce à rebours), relevant donc de la composante dialectique de la SI. Quelle que soit la représentation que l'on en proposera (molécule sémique ou autre), on sera face à une grandeur théorique justiciable d'une description en termes d'objet et d'attributs (*intensité* sera un attribut de l'objet *saladier*)¹³. A l'intangibilité substantielle du terme de gauche dans l'axiome topique

¹¹ Le parallèle serait alors : jugement analytique pour l'inhérence, synthétique pour l'afférence.

¹² Dans cette phrase de *L'assommoir* de Zola : « Le saladier se creusait, une cuiller plantée dans la sauce épaisse, une bonne sauce jaune qui tremblait comme une gelée » Rastier remarque que le sème /intensité/ est récurrent dans plusieurs sémèmes, avec un statut soit inhérent, soit afférent. Pour 'saladier', l'afférence du sème /intensité/ repose sur le début du passage : « La blanquette apparut, servie dans un saladier, le ménage n'ayant pas de plat assez grand ».

¹³ Ce fait pointe vers une tension tue, à tout le moins irrésolue, au sujet de l'acteur : en dépit des remaniements, déformations et transformations qui l'affectent, il faut en effet convenir qu'il accède à une existence localement déliée de ces « accidents », existence qui doit permettre au minimum de l'identifier comme l'invariant des modifications dont il est le site.

correspondra ainsi la « rigidité » de la grandeur thématifiée dans l'afférence contextuelle¹⁴.

La « formule » de l'afférence ('sémème'→/sème/) paraîtra donc difficile à interpréter dans une lecture structurale à proportion de ce qu'elle masque ce qu'elle emprunte aux propriétés des grandeurs thématiques ou topiques ; car de même que sémème d'une part et thème et topos de l'autre sont incommensurables, de même faut-il admettre l'indétermination *a priori* du caractère générique ou spécifique du sème afférent, indétermination corrélative de la sortie de la logique de classes : la détermination des classes de définition commandant l'analyse microsémantique, on doit concéder une contingence de nature du sème afférent (qui en toute rigueur ne souscrit donc pas à la définition théorique du sème)¹⁵.

3.3.2. Afférence1, onomasiologie et sémasiologie

Une autre manière éclairante d'aborder ce phénomène consiste à l'envisager en le situant dans le cadre classique de l'opposition *onomasiologie/sémasiologie*. Il est clair en effet que la perspective qui sous-tend la discussion sur les concepts de *sens*, d'*acception* et d'*emploi*, et les questions afférentes sur *inhérence1/inhérence2* et *afférence1/afférence2* ressortissent à une approche sémasiologique. Mais, d'un autre côté, la description du contenu en termes de classes de définition et de spécification différentielle au sein d'un taxème est emblématique de l'approche onomasiologique. Dans cette dernière perspective, il faut comprendre le signe qui permet de sténographier un sémème comme un index qui sert à pointer une « zone » du taxème, certaines zones n'ayant d'ailleurs pas de lexicalisation synthétique en langue (cf. certains archisémèmes) : méthodologiquement, il importe ainsi de bien distinguer le signifiant du signe dont on décrit le contenu (par convention en italiques, p. ex : *cuirasse*), du signifiant qui a pour fonction de pointer le contenu en question (par convention entre guillemets anglais simples : 'cuirasse' et dont le signifié est : 'contenu de « cuirasse »'). Dans le cas afférence1, on remarque que ce que l'on appelle sémème est à l'intersection de deux relations différentes :

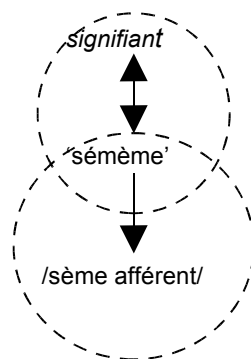


Figure 6 : le sémème, onomasiologie et sémasiologie

Un autre accès à la positivité du sémème s'ouvre si l'on considère que dans la relation 'sémème'/sème afférent, ce que l'on sténographie 'sémème' ne renvoie plus tant au

¹⁴ On peut alors spécifier ce qui contraste les deux types d'afférence sur ce fond commun : alors que dans le cas de l'afférence contextuelle on propage (par identification actorielle ou prédication (/blanc/ dans 'table' pour « la table blanche... ») un sème déjà actualisé dans le texte considéré à une autre grandeur, dans le cas de l'afférence « générale » la propagation du sème nécessitera, souvent implicitement, un recours à l'intertexte ; et le *topos* permet bien souvent cet implicite et l'économie du parcours intertextuel : il « écrase » le corpus dans une prédication.

¹⁵ comme mentionné *supra*, il faut quand même prévoir des passages 1.b→2→3, c'est-à-dire une modalité de transformation des *qualités* prédiquées du thème en *valeurs* constitutives d'un sémème. Si l'on convient de l'univocité de la présupposition générique/spécifique, le terme de *généralité* nous paraît approprié pour caractériser le contenu associé à un thème/topos dans 1.b. Le passage 1.b→2→3 s'entendrait alors comme une transition *généralité*→*généricité*→*spécificité* (*catégories macro-génériques*).

contenu d'un signe, ce qui est sa définition, qu'au signifiant du signe lui-même. Prenons le signe « cuirasse » : si le contenu de « cuirasse » est : 'cuirasse', le contenu de « 'cuirasse' » est alors : 'contenu de « cuirasse »' ; mais pour peu que l'on oublie cet emploi « métalinguistique » de « 'cuirasse' », il advient alors que 'cuirasse' peut s'équivaloir soit au signe « cuirasse », soit au signifiant *cuirasse* et, corrélativement, /sème afférent/ à 'cuirasse'. Autrement dit, dans le schéma *supra*, la position 'sémème' a deux statuts bien distincts selon qu'elle entre en relation avec la position *signifiant* ou la position /sème afférent/ : dans le premier cas, 'sémème' est à comprendre dans son sens habituel, dans le second, il est fonctionnellement équivalent à *signifiant* dans la première relation¹⁶.

En somme, qu'on l'observe au travers de son interprétant topique ou à l'aune de considérations métalinguistiques, le sémème dans l'afférence topique manifeste uniformément une positivité qui excède ses propriétés structurales. C'est la raison pour laquelle il nous paraît préférable de présenter l'afférence¹ avec la « formule » : THÈME/TOPOS → [contenu sémantique], bien que nous ayons employé les termes « sémèmes » et « sèmes » dans les développements précédents. THÈME renverra alors à l'afférence contextuelle, TOPOS à l'afférence topique ; *contenu sémantique* signale, ainsi qu'on l'a déjà noté, que l'on ne retiendra pas le concept de sème à ce niveau.

Sur ce dernier point, l'approche « métalinguistique » autorise un rapprochement qui n'apparaissait pas dans l'approche « thématico-topique » : on peut en effet souligner un parallélisme entre d'une part la positivité du signifiant qui dans la perspective sémasiologique autorise, voire motive, la recherche d'un noyau sémique et d'autre part la positivité du sémème dans l'afférence¹. Cela apparaît plus clairement dans le schéma suivant :

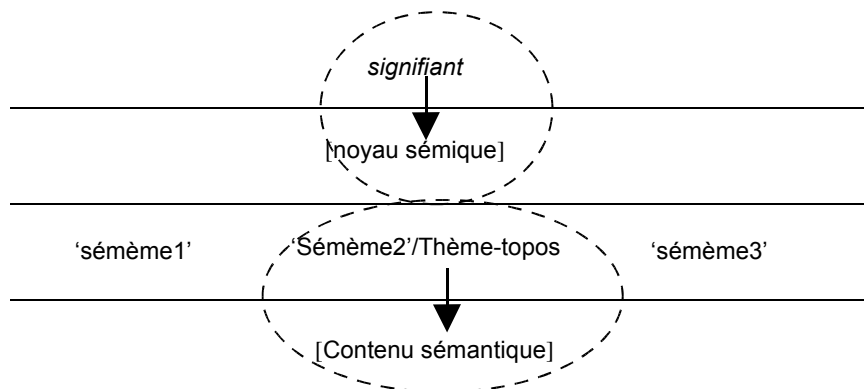


Figure 7 : parallèle signifiant/noyau sémique et THÈME-TOPOS/contenu sémantique

Le parallélisme *signifiant* : [noyau sémique] :: THÈME-TOPOS : [contenu sémantique] repose tout à la fois sur l'intangibilité substantielle de *signifiant*/THÈME-TOPOS et sur le fait que pour [noyau sémique] comme pour [contenu sémantique], il y a « du sens » qui ne se conforme pas à une appréhension strictement différentielle. Ce qui les distingue est alors davantage d'ordre quantitatif que qualitatif : la *généralité* qui caractérise un contenu sémantique est liée à un sémème/THÈME-TOPOS, ce qui suppose notamment un domaine thématique particulier, alors que le noyau sémique est d'une plus grande généralité puisque sa teneur est censée s'instancier dans l'ensemble du champ sémantique d'une unité lexicale.

¹⁶ on rencontre ici des questions classiques au sujet de l'autonymie. Badir fait observer en particulier que « Pour qu'une expression puisse « devenir » un contenu, il faut l'avoir rigidifiée dans des caractéristiques propres, « originaires », qui permettent de scinder *a priori* l'unité de cette expression et sa fonction ; alors qu'il est clair que dans la théorie saussurienne c'est la fonction qui définit l'unité formelle d'expression » (Badir, 2001 : 53). Cette scission de l'unité du signe, on peut la formuler classiquement dans les termes logiques de l'opposition signification/désignation : alors que la relation *signifiant*/'sémème' est une relation de signification, la relation 'sémème'//sème afférent/ est une relation de désignation où l'expression de gauche désigne un contenu.

A ce point, on peut présenter synthétiquement les résultats des analyses de III.1, III.2, et III.3 :

INHÉRENCE		AFFÉRENCE	
Inhérence1	Inhérence2	Afférence1	Afférence2
- Noyau sémique commun à l'ensemble des acceptions/emplois	- Sémème (S1) appartenant à un taxème (T1) jugé central.	- Afférence contextuelle et topique.	- Sémème (S2) appartenant à un taxème T2 jugé périphérique par rapport à T1 Cf. inhérence2.
- grandeurs non-différentielles (non-taxémiques)	- Définition différentielle, mais difficultés pour déterminer l'identité du taxème	-Variation sémique qui n'affecte pas l' <i>unité</i> sémémique (variante combinatoire e)	- Différence d' <i>unité</i> entre S1 et S2.
		- relation THÈME/TOPOS → contenu sémantique	

Tableau 2: inhérence et afférence (synthèse d'étape)

Nous allons maintenant nous efforcer d'évaluer ce double distinguo à la lumière de la tripartition coserienne *système/norme/parole*, délibérément écartée dans l'examen mené jusqu'à présent.

4. Deux distinctions coseriennes : système/norme/parole et architecture/structure

Nous présentons d'abord la distinction *système/norme/parole* puis *architecture/structure*. Nous discutons ensuite les relations entre ces deux couples de distinctions en sémantique.

4.1. Système/norme/parole

La nécessité d'une médiation entre langue et parole s'impose dans les différents courants (au moins pragois, danois, et dans le fonctionnalisme martinien) de la linguistique structurale post-saussurienne. C'est dans le domaine des études phonologiques que le problème s'est posé le plus clairement en l'espèce de la distinction entre *unités phonématiques* et *variantes de réalisation* : outre les variantes « combinatoires » (p. ex en japonais le phonème /h/ se réalise toujours comme *f* devant *u*), il apparaît que parmi les variantes « libres » (« facultativas »), certaines sont considérées comme *normales* dans une langue, c'est-à-dire qu'elles se réalisent préférentiellement (p. ex, le phonème /r/ est normalement uvulaire en français et en allemand, apico-alvéolaire en espagnol et en italien). La question qui se posait alors était de savoir si ces phénomènes, qui n'ont pas de caractère distinctif, devaient être enregistrés comme des faits de langue ou de parole. Les pragois, tout en reconnaissant l'existence de « normes de réalisation », les considéraient comme des faits de paroles, fidèles en cela à la lettre saussurienne ; Coseriu, à l'inverse, considère qu'ils doivent faire partie de la description d'une langue :

Trubetzkoy reconnaît l'existence de « normes de réalisation », mais — identifiant la "langue" au "système fonctionnel" et la « réalisation » à la « parole — affirme qu'il s'agit de normes de *parole* et non de normes de *langue*. Mais peut-on réellement traiter comme faits de *parole* des phénomènes normaux et constants dans une *langue* ? [...] La langue, dans le sens large du terme, ne correspond pas uniquement au système fonctionnel mais également à la réalisation normale. (Coseriu, 1952, pp.

La relation entre *norme* et *système fonctionnel* s'entend ainsi :

La *norme* comprend tout ce qui, dans la « technique du discours », n'est pas nécessairement fonctionnel (distinctif), mais qui est tout de même traditionnellement (socialement) fixé, qui est usage commun et courant de la communauté linguistique. Le système, par contre, comprend tout ce qui est objectivement fonctionnel (distinctif). La norme correspond à peu près à la langue en tant qu'« institution sociale » ; le système est la langue en tant qu'ensemble de fonctions distinctives (structures oppositionnelles). Comme corollaire, la norme est un ensemble formalisé de réalisations traditionnelles ; elle comprend ce qui « existe » déjà, ce qui se trouve réalisé dans la tradition linguistique ; le système, par contre, est un ensemble de possibilités de réalisation : il comprend aussi ce qui n'a pas été réalisé, mais qui est virtuellement existant, ce qui est « possible », c'est-à-dire ce qui peut être créé selon les règles fonctionnelles de la langue. (Coseriu, 2001, pp. 246-247)

S'agissant du rapport entre système, norme et parole, Coseriu critique les interprétations qui borneraient la norme à une simple médiation entre langue et parole du type :

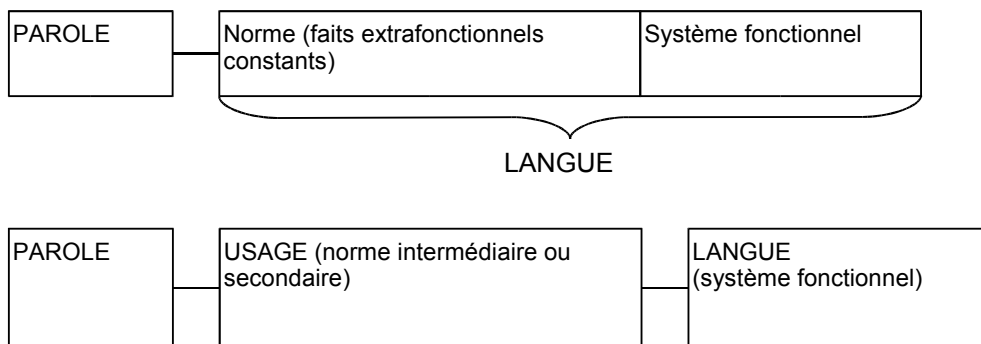


Figure 8 : système/norme/parole (Coseriu 1952)

Le fait de norme, en effet, consiste dans une hiérarchisation *attestée* des variantes possibles pour une unité : quelle que soit cette variante, celle-ci *réalise* bien l'unité en question du système. C'est la raison pour laquelle Coseriu préfère représenter le rapport système/norme/parole par un schéma inclusif (Coseriu, 1952, p. 95)¹⁸ :

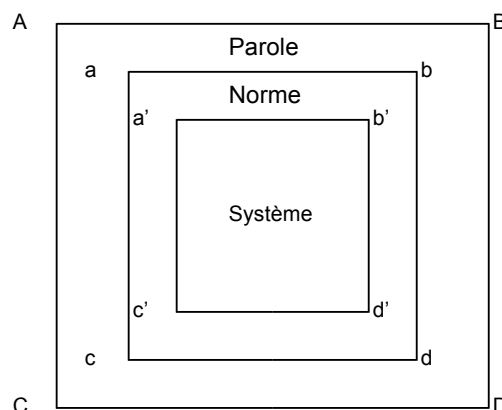


Figure 9 : système/norme/parole (Coseriu 1952)

¹⁷ Nous traduisons : « Trubetzkoy reconoce la existencia de « normas de realización », pero — identificando « lengua » con « sistema funcional » y « realización » con « habla » — afirma que se trata de normas de la *parole* y no de la *langue*. Mas ¿ se pueden verdaderamente considerar como hechos de *parole* fenómenos normales y constantes en *une langue* ? [...] *la langue*, en el sentido amplio del término, no es sólo sistema funcional, sino también realización normal».

¹⁸ Malgré cela, Ducrot et Schaeffer (1995, p. 264) présentent le montage de Coseriu avec un schéma proche des deux précédents.

Où le cadre ABCD représente les faits de parole effectivement attestés, le cadre intermédiaire abcd un premier niveau d'abstraction (la norme) qui contient uniquement ce qui dans la parole est répétition de faits déjà réalisés, et le cadre a'b'c'd' représente un second niveau d'abstraction (ou de formalisation) qui contient seulement ce qui dans la norme relève d'oppositions fonctionnelles. Eu égard à la distinctivité, une glose du point de vue coserien consisterait ainsi à dire que *si tout n'est pas distinctif dans les faits de norme, tout le distinctif du système y est réalisé*.

Dans le domaine lexical, Coseriu illustre la différence système/norme par plusieurs exemples (que nous citons un peu longuement car nous les discuterons) ; pour le système :

S'agissant du lexique, le *système* correspond à la classification conceptuelle du monde, propre à chaque langue (*fonction représentative*), et à la manière particulière dont cette classification se réalise formellement dans chaque langue, tant dans la création d'un signe que dans sa répétition (*fonction associative*).[...] par exemple, au persan *khordan* correspondent en espagnol les deux verbes, *comer* et *beber* (et au *comer* espagnol correspondent en allemand *essen* et *fressen*, employés respectivement pour les humains et les animaux. (Coseriu, 1952, pp. 85-86)¹⁹

Et pour la norme :

S'agissant de la norme, [...], c'est-à-dire la réalisation normale du système, on constate également que parmi les variantes admises par le système, tant du point de vue de la signification que du point de vue formel, une seule peut être la variante normale, tandis que les autres sont perçues comme anormales ou revêtent une valeur stylistique. Il est ainsi évident que dans les cas les plus courants comme *bras*, *arbre*, *maison*, *mer*, une signification particulière est « nucléaire » ou centrale, alors que les autres sont périphériques au sein de la sphère de signification de ces noms. [...]

On remarque également ici le phénomène d'opposition, dans la norme, de variantes qui correspondent à un seul invariant au niveau du système. L'exemple le plus clair nous semble être celui des synonymes, dont l'emploi n'est quasiment jamais insignifiant dans la norme (raison pour laquelle on dit qu'il n'y a pas de synonymes en langue). [...]

Il est également évident que toutes les associations possibles au niveau du système (sur le plan du contenu comme de l'expression) ne le sont pas à celui de la norme. [...]

] Des exemples intéressants de ce phénomène s'observent avec les termes corrélatifs et antonymes, qui n'ont pas au niveau de la norme d'emplois corrélatifs ou exactement antonymiques comme on pourrait l'attendre au niveau du système. Ainsi, une pièce dans laquelle on mange se nomme *comedor*, mais une pièce dans laquelle on boit ne s'appelle pas *bebedor*.[...] Le contraire de *implacable*, *impertuable*, *impassible* n'est pas *placable*, *pertuable*, *passible* ; le contraire de *une fille impossible* n'est pas *une fille possible*. (Coseriu, 1952, p. 86-88)²⁰

¹⁹ Nous traduisons : « Por lo que concierne al léxico, corresponden al sistema la particular clasificación conceptual del mundo que toda lengua representa (*función representativa*) y la manera peculiar con que esa clasificación se realiza formalmente en cada idioma (*función asociativa*). Considérese, por ejemplo, el caso del persa *khordan*, al cual corresponden en esp. dos verbos *comer* y *beber* (y a nuestro *comer*, corresponde en alemán *essen* y *fressen*, empleados, respectivamente, para seres humanos y para animales. »

²⁰ Nous traduisons : « Por lo que concierne a la norma, o sea, a la realización normal del sistema, se comprueba que, aquí también, entre las variantes admitidas por el sistema, tanto desde el punto de vista significativo como desde el punto de vista formal, una suele ser la normal, mientras que las demás, o resultan anormales, o tienen un determinado valor estilístico. Así, es evidente que, e, casos de los más comunes, como *brazo*, *árbol*, *casa*, *mar*, un determinado significado es « nuclear » o principal, mientras que los demás son « laterales, dentro de la esfera de significados posibles de esos nombres.[...] Y también aquí se comprueba la oposición, en la norma, de variantes que corresponden a una única invariante del sistema. El ejemplo más claro, en este sentido, nos parece el de los sinónimos, cuyo empleo no es casi nunca indiferente en la norma (por ello se dice que en la lengua no hay sinónimos).[...] Asimismo, es evidente que no todas las asociaciones posibles en el sistema (por el lado del contenido o por el lado de la forma) se dan también en la norma. [...] Ejemplos interesantes en este sentido son los que nos ofrecen los términos correlativos y los antónimos, que no tienen en la norma empleos correlativos o exactamente contrarios, como lo podrían tener desde el

Il y a un point qui n'apparaît pas explicitement dans ces citations, mais qui doit pourtant se lire comme une conséquence notable des exemples proposés : que l'on considère en effet un sens « principal » pour un lexème dans le cas de la polysémie (*bras, arbre, maison, etc.*) ou bien un lexème qui dans un « champ synonymique » est *normalement* employé, il reste que les autres sens dans le premier cas, les autres lexèmes dans le second, pour n'être pas *normaux* n'en relèvent pas moins du même niveau de la norme dans le schéma système/norme/parole. C'est dire que le syntagme *la norme* chez Coseriu semble justiciable de deux interprétations, non-marquée et marquée : dans le premier cas, disons *norme1*, on se situe dans l'opposition système/norme/parole, et *norme* sténographie un niveau de généralité moins grand que celui du système ; dans le second on se situe au sein de *norme1*, et la norme, disons *norme2*, sténographie l'*une* des réalisations qui au sein de *norme1* apparaît comme *normale*. Autrement dit encore, tout ce que l'on enregistre au niveau de *norme1* est *socialement normé* mais une seule unité linguistique (ou valeur, pour les cas qui ne concernent que l'aspect sémantique) est *normale*²¹. C'est le caractère de *régularités attestées* propre à norme 1 qui autorise à son niveau des approches quantitatives définissant des *types* de réalisation d'*unités*, types qui sont alors caractérisés au sein de classes de fréquence qui permettent d'opposer norme2 et les autres réalisations²². Pour la suite de la discussion, on rendra compte de ces deux valeurs de *norme* en modifiant ainsi le schéma de Coseriu (en convenant momentanément de ne pas y représenter le cadre extérieur *parole*) :

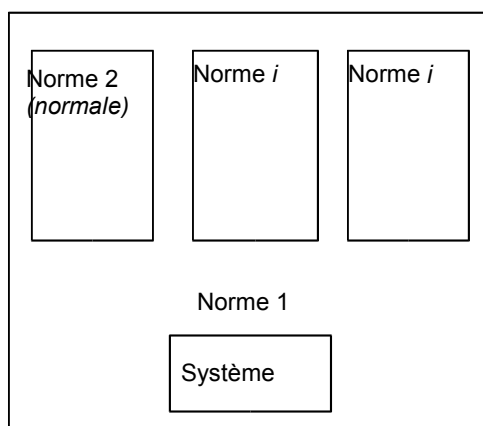


Figure 10 : Norme et normes

4.2. Architecture et structure

Les exemples lexicaux proposés par Coseriu pour illustrer la nécessité du concept de norme, qui relèvent respectivement dans les citations précédentes de la *polysémie*, de la *synonymie* et de l'*antonymie*, se trouvent repris de façon nouvelle dans des travaux postérieurs à l'essai de 1952 pour être éclairés par une triple distinction²³ entre *diatopie*, *diastratie* et *diaphasie*.

A la base de cette distinction se trouve la nécessité d'identifier au sein d'une *langue historique* (par exemple le français en 2004), des différenciations internes qui peuvent s'apprécier selon au moins trois dimensions : différences géographiques (différences

punto de vista del sistema ; así, una pieza en la que se come se llama *comedor*, pero una pieza en la que se bebe no se llama *bebdor*. [...] los contrarios normales de *implacable*, *impertubable*, *impasible* no son *placable*, *pertubable*, *pasible* ; lo contrario de *una muchacha imposible* no es *una muchacha posible*. »

²¹ Noter que cette *normale* n'est pas nécessairement *normalisée*, c'est-à-dire validée par une instance politico-linguistique.

²² Ce qui permet de rapprocher la norme chez Coseriu de l'instance Σ parole chez Heger. (Heger, 1969 : 60).

²³ Que Coseriu reprend de Flydal.

diatopiques), différences entre les couches socioculturelles de la communauté linguistique (différences *diastratiques*), différences entre les types de modalité expressive (différences *diaphasiques*). On trouve dans le tableau suivant quelques exemples produits pour illustrer ces distinctions (nous nous limitons au domaine lexical) :

Différences diatopiques (« parlars locaux, langues régionales)	Différences diastratiques (« langage cultivé », « langage moyen », « langage populaire », etc.)		Différences diaphasiques ²⁴ (« langage usuel », « langage solennel », « langage familier », « langage des hommes », « langage des femmes », etc.)	
	« langage moyen »	« langage populaire »		
<i>Chevreton</i> (Auvergne)/ <i>fromage de chèvre</i> (autres régions françaises).	« langage moyen »	« langage populaire »	<i>Décédé, être domicilié</i> (administratif)	<i>Mort, demeurer</i> (usuel)
<i>Petit déjeuner, déjeuner, dîner</i> (France)/ <i>déjeuner, dîner, souper</i> (Suisse).	<i>causer/parler</i> <i>s'ennuyer</i>	<i>moche</i> <i>causer</i> <i>se barber</i>	<i>Se hâter</i> (littéraire)	<i>Se dépêcher</i> (usuel)
Pour <i>mélanger la salade</i> : <i>tourner</i> (Lyon), <i>fatiguer</i> (est), <i>terbouler</i> (Auvergne), <i>ensaucer</i> (Bretagne).	<i>mélancolie/tristesse</i>	<i>cafard</i>	<i>Infortuné/malheureux</i> (littéraire)	<i>Malheureux</i> (usuel)
			<i>Début/commencement</i> (littéraire)	<i>Début</i> (usuel)

Tableau 3 : distinctions diatopique, diastratique, diaphasique

Postuler une certaine homogénéité au sein de chacune de ces dimensions permet alors de rapprocher des *techniques unitaires* (resp. *syntopique, synstratique, symphasique*) et l'idée de *système*. Dans ce sens :

Une langue historique n'est jamais *un seul* « système linguistique », mais un « diasystème » : un ensemble de « systèmes linguistiques », entre lesquels il y a à chaque pas co-existence et interférence. (Coseriu, 2001, p. 240)

Une *langue fonctionnelle* sera alors une technique du discours homogène conjoignant unité syntopique, synstratique et symphasique. Ces distinctions trouvent un écho plus général dans l'opposition fondamentale *architecture de la langue/structure de la langue* :

[...] Nous appellerons *architecture de la langue* l'ensemble de rapports que comporte la multiplicité des « techniques du discours » coexistantes d'une langue historique. L'architecture de la langue ne doit pas être confondue avec la *structure de la langue*, qui concerne exclusivement les rapports entre les termes d'une « technique du discours » déterminée (« langue fonctionnelle »). Entre les termes « différents » du point de vue de la structure de la langue, il y a *opposition* ; entre les termes « différents » du point de vue de l'architecture de la langue, il y a *diversité*. Ainsi, le fait que *ami et camarade* sont des termes « différents » (c'est-à-dire qu'ils ne signifient pas « la même chose ») dans le français moyen est un fait de structure, une *opposition*. Par contre, le rapport entre les termes *ami, camarade* du français moyen et le terme *copain* du français populaire (et familier) est un fait d'architecture de la

²⁴ La distinction diastratique/diaphasique n'est pas toujours simple à trancher. On comprend que le diastratique renvoie davantage à une différenciation en fonction de critères de stratification sociale (et une généralisation de ce critère pourra consister à parler de « groupes sociaux »), alors que le diaphasique renvoie à une différenciation en fonction de pratiques sociales dans lesquelles sont pris les locuteurs (pratiques qui sont transitoires et varient fréquemment). Bien que l'on puisse attester des homologations de ces deux critères de différenciation, il reste qu'ils ne se recoupent pas systématiquement, ce qui justifie déjà leur distinction. Mais si l'on convient de notre interprétation, il semble alors que « langage des femmes » ou « langage des hommes » relèveraient davantage d'un diastratique étendu que du diaphasique.

langue, une *diversité*. Dans la structure de la langue, il y a, en principe, solidarité entre signifiant et signifié (des signifiants différents correspondent à des signifiés différents, et inversement). Dans l'architecture de la langue, au contraire, on constate des signifiants analogues pour des signifiés différents, par exemple *dîner*, « Abendessen » (France) — *dîner*, « Mitagessen » (Suisse), et des signifiés analogues exprimés par des signifiants différents, par exemple « s'ennuyer » : *s'ennuyer* — *s'embêter* — *se barber*. Ces différences, d'autre part, ne se limitent pas au seul signifiant, c'est-à-dire, au rapport signifié-signifiant [...] : elles concernent souvent la structure même du signifié ; ainsi, dans des cas tels que : *parler/causer* — *causer*, [...], *infortuné/malheureux* — *malheureux*, etc., c'est la structuration même des contenus qui est différente dans les techniques respectives, indépendamment de la coïncidence partielle dans l'expression. (Coseriu, 2001, pp. 241-242)

Enfin, et surtout :

Entre *s'ennuyer* et *s'embêter*, *ami/camarade* et *copain*, *parler/causer* et *causer* seul, etc. ce n'est pas une différence de « parole » (réalisation dans le discours) qu'il y a : il y a une différence de « langue », c'est-à-dire différence de « technique du discours ». (Coseriu, 2001, p. 243)

4.3. Discussion

4.3.1. Relations architecture/structure et norme/système

Le fait que des phénomènes lexicaux identiques illustrent tant le rapport norme/système que architecture/structure amène à s'interroger sur les relations entre ces deux couples de distinctions théoriques : complémentarité ou homologation ?

On peut d'une part avancer assez plausiblement que pour chacun des systèmes mis à jour par l'analyse linguistique, il faut prévoir des normes de réalisations distinctes : à l'instar de ce que l'on a fait pour le niveau des normes, il faudrait alors prévoir à un niveau de plus grande généralité une différenciation identique. Soit, schématiquement :

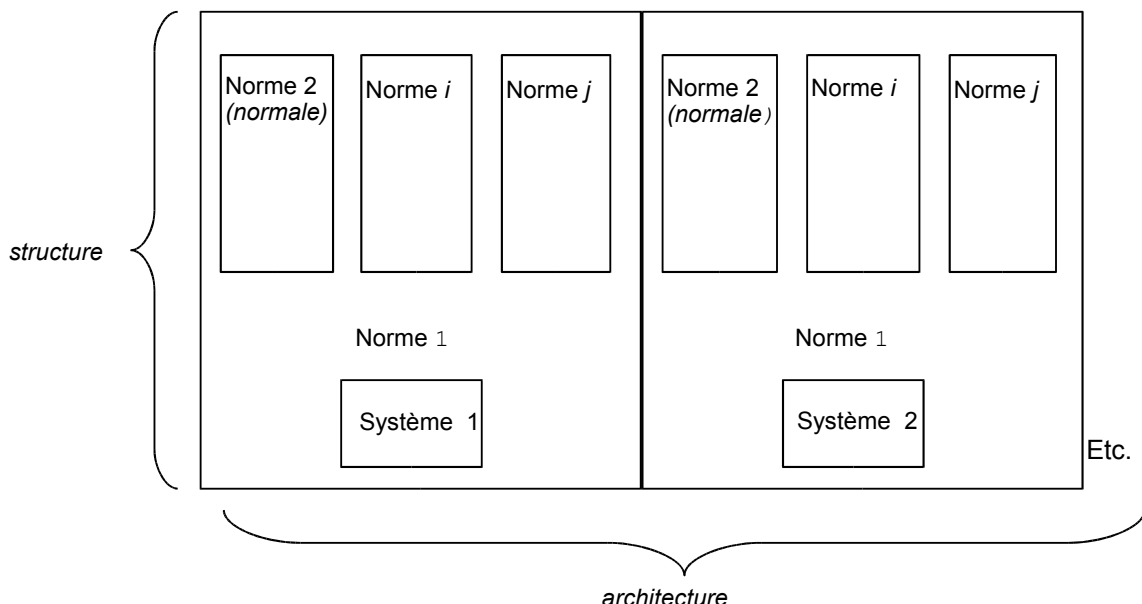


Figure 11: relations système/norme/parole et architecture/structure (première possibilité)

Cette interprétation de la relation entre les deux distinctions, qui les considère donc comme complémentaires, est pourtant assez problématique : tout d'abord si la polysémie est un phénomène d'architecture entre systèmes, on comprend mal alors l'explication des

phénomènes polysémiques telle qu'elle est exposée en termes de normes. Par ailleurs, et surtout, cette interprétation semble peu économique : si par exemple dans la région lyonnaise la distinction entre les sons [E] et [ø] n'a pas valeur distinctive, il paraît cependant difficile d'affirmer que le système phonologique de la région lyonnaise est différent de celui du français méridional ; de même si le français littéraire distingue *début* et *commencement* là où le français usuel ne retient que *début*. C'est le fait que très souvent les systèmes ne varient que *localement* qui rend onéreuse l'hypothèse de systèmes distincts.

Une autre interprétation possible peut alors consister à ne considérer qu'un système « central » en estimant que certaines oppositions se trouveront soit *neutralisées* (exemple de [E] et [ø]) pour une variante diatopique) soit *spécifiées* (*début* ou *commencement* dans le français littéraire par rapport au *commencement* du français usuel). Sans qu'il établisse une relation directe entre les couples système/norme et structure/architecture, c'est l'hypothèse que Coseriu semble retenir :

Devant une « langue » à décrire, on décidera, en chaque cas, si sa différenciation interne est telle qu'elle exige qu'on la décrive comme une « collection » de langues différentes ou s'il y a lieu d'en choisir une langue fonctionnelle de base et d'opter pour une description « à étages » de tous les points de la structure pour lesquels les différences diatopiques, diastratiques ou diaphasiques se présentent, par rapport à une langue fonctionnelle choisie. Ainsi, s'agissant d'une langue commune assez homogène (où une certaine unité syntopique est supposée), on choisira, à l'intérieur de la même, le « niveau » le plus général (par ex., « langage moyen ») et un « style de langue » fondamental (par ex. « langage usuel »), qu'on décrira en premier lieu, et on décrira les « diversités » par rapport à ce niveau et à ce style : l'important est de ne pas confondre les systèmes. (Coseriu, 2001, pp. 243-244)

Mais dans ce cas-là, il apparaît alors que les deux couples conceptuels peuvent être homologués, les distinctions auxquelles ils permettent d'accéder structurant les mêmes phénomènes. C'est du reste ce que laissait supposer l'article de 1952 dans lequel la distinction architecture/structure n'apparaît pas encore. On y lit en effet : « En réalité, il y a toujours plusieurs normes partielles (sociales, régionales), étant donné que la norme, par sa nature même, est toujours moins générale que le système » (Coseriu, 1952 : 77)²⁵, et : « Au sein de la même communauté linguistique nationale et au sein du même système fonctionnel, on constate l'existence de plusieurs normes (langage familier, langage populaire, langue littéraire, langage soutenu, langage vulgaire, etc.) » (Coseriu, 2001 : 98)²⁶. Ici ce qui sera formulé plus tard comme une pluralité de systèmes s'identifie bien à la pluralité des normes²⁷.

Schématiquement :

²⁵ Nous traduisons : « en realidad, hay varias normas parciales (sociales, regionales), dado que la norma, por su misma índole, es siempre menos general que el sistema. »

²⁶ Nous traduisons : « Dentro de la misma comunidad lingüística nacional y dentro del mismo sistema funcional pueden comprobarse varias normas (lenguaje familiar, lenguaje popular, lengua literaria, lenguaje elevado, lenguaje vulgar, etcétera). »

²⁷ Cette interprétation, qui a l'avantage de l'économie, reste cependant discutable. Wunderli par exemple semble préférer la première : « il [l'analyste-interpréteur] se voit confronté normalement avec plusieurs systèmes fonctionnels et un nombre encore plus élevé de normes » (Wunderli, 1993 : 148, nous soulignons).

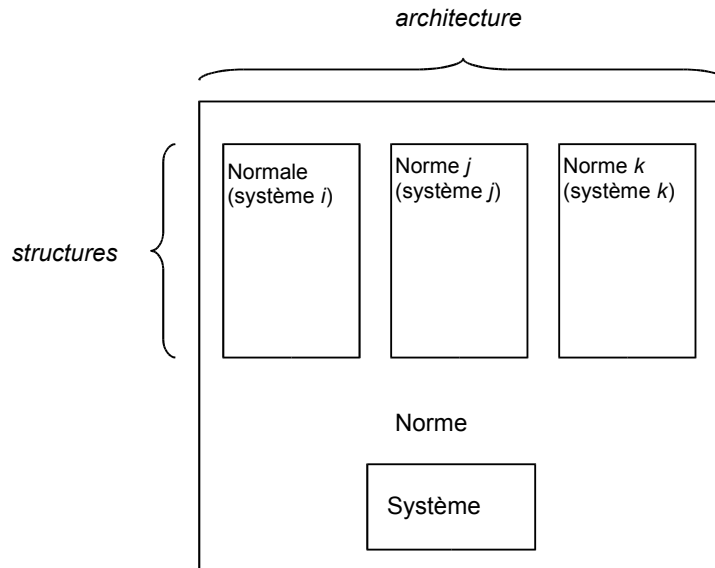


Figure 12 : relations système/norme/parole et architecture/structure (deuxième possibilité)

Convenir de cette lecture du rapport entre les deux couples de distinction, confère immédiatement une importance centrale à la conception « inclusive » du rapport entre système et norme. En particulier, elle met à mal les interprétations (p. ex, Ducrot et Schaeffer, 1995, p. 264) qui considèrent que la norme est le siège des traits non-distinctifs ; car si la norme « contient » le système, on ne peut conclure pour autant de la possibilité d'existence de traits non-distinctifs à ce niveau à la nécessité de leur présence. Et de fait, l'opposition distinctif/non-distinctif, bien qu'elle soit historiquement liée à cette question, apparaît chez Coseriu comme incidente à l'élaboration du concept de norme, non pas définitoire. De manière générale, on considérera donc que le niveau de la norme est une *architecture* de systèmes *structurés*, l'un de ces systèmes recevant le statut de système *normal*.

4.3.2. Sémantique et relation système/norme

Mais ce constat fait *ipso facto* surgir une nouvelle question : si la norme est constituée d'un ensemble de systèmes fonctionnels distincts, quelle est la relation entre cet ensemble de systèmes et *le* système fonctionnel situé à un niveau de plus grande généralité ? Et la *fonctionnalité* de ce système est-elle de même nature que celle des systèmes de la norme ? Reprenons les exemples de Coseriu à la lumière des réflexions précédentes :

(i) Pour chacun des lexèmes *bras*, *maison*, *arbre*, Coseriu remarque que l'une des significations est *centrale* alors que les autres sont périphériques. Admettons que pour *arbre* cette signification soit « Végétal ligneux, de taille variable, dont le tronc se garnit de branches à partir d'une certaine hauteur » (TLF) ; *arbre*, dans ce cas-là se définirait au sein de la classe des végétaux et s'opposerait ainsi, entre autres, à *plante* (/non-ligneux/). Mais pour ce qui est de l'*arbre généalogique*, ou de l'*arbre à cames*, on conviendra aisément que les classes de définition changent. Reconnaître un système comme central, c'est dire que, étant donné les significations prises par le lexème *arbre*, « végétal » est la classe *normale*, les autres relevant d'autres systèmes, toujours au niveau de la norme (la polysémie est un fait d'*architecture*). Mais que dire de *arbre* au niveau *du* système ? Si on conçoit ce dernier, à l'instar de Coseriu, comme un niveau d'abstraction second dégagé à partir du premier qu'est la norme, on pourra alors chercher un noyau sémique commun aux différents sens ou acceptions définis au niveau de la norme. Avec tous les guillemets qui s'imposent,

convenons qu'il existe et qu'il peut être approché par /origine unique/ et /ramification/ : si cette description a le bon sens pour elle, on voit cependant mal *au sein de quel système* cette identité sémantique pourrait se déterminer ; quelle serait ainsi l'unité à laquelle s'opposerait *arbre* qui permettrait de qualifier /origine unique/ et /ramifications/ comme des traits distinctifs ? La même question pourrait se poser pour *maison* et *bras*²⁸.

(ii) Sur le versant onomasiologique s'agissant de la synonymie, on remarquera que « l'opposition, dans la norme, de variantes qui correspondent à un seul invariant au niveau du système » (Coseriu, cf. *supra*) est fréquemment traitée dans la tradition structurale à partir de la distinction bühlerienne entre fonction de *symbole*, de *symptôme* et de *signal*²⁹ : la fonction symbolique permet une univocation conceptuelle en rabattant le « reste » du sens — ce qui distingue les synonymes —, sur les fonctions de symptôme et de signal³⁰ chargées de porter les valeurs « affective » ou « d'appel ». Mais que les synonymes en question appartiennent effectivement à des langues fonctionnelles distinctes (*voiture/bagnole* ; *époux/conjoints* ; *mort/décédé*) ou qu'ils se distinguent au sein d'une même langue fonctionnelle (*mince/svelte* ; *rivière/fleuve*), et quand même on conviendrait de la primauté de la fonction symbolique, la question de l'invariant nous paraît équivaloir à celle de la *généricité sémantique* : quand les synonymes appartiennent à la même langue fonctionnelle, cet invariant est le nom de la classe au sein de laquelle s'interdéfiniront les synonymes (p.ex. //cours d'eau// pour *rivière* et *fleuve*)³¹ ; quand ils appartiennent à des langues fonctionnelles distinctes (autre manière de dire qu'ils ne se définissent pas au sein des mêmes classes), on observe que celui des synonymes qui appartient au système *normal* pourra neutraliser³² l'opposition et désigner l'invariant sémantique commun à tous les synonymes (*époux*, *voiture*, *mort*). Ceci se conçoit aisément si l'on comprend que se donner comme objet des synonymes appartenant à des langues fonctionnelles différentes revient à convoquer une classe purement *ad hoc* et temporaire. La neutralisation du synonyme *normal* repose alors sur le même principe structural que celui qui permet à un élément de la classe de la désigner dans son ensemble, bien que le fonctionnement soit inversé : alors que dans les classes organisées selon des oppositions antonymiques, c'est classiquement le terme « positif » qui se voit neutralisé (p. ex. : *chaleur*, *grandeur*, *longueur*, *âge*, etc.), dans les oppositions synonymiques ce sera le terme « négatif », c'est-à-dire *normal*, qui pourra désigner l'ensemble du champ synonymique. De sorte qu'ici aussi il nous semble abusif de qualifier l'archisémème invariant comme une unité *du* système : dans le cas de synonymes d'un même micro-système fonctionnel (qui, rappelons-le, appartient à une norme, normale ou non), l'archisémème correspond à un palier de généralité de ce système particulier ; quand les synonymes appartiennent à des micro-systèmes relevant de langues fonctionnelles distinctes, l'archisémème se confond avec le sémème appartenant au système *normal*.

(iii) S'agissant de l'antonymie, un raisonnement similaire peut être tenu : peut-on conclure du fait que le morphème *im-* exprime « la négation, la privation, l'absence ou le contraire » (TLF) au fait que l'opposition *possible/impossible* relève *du* système fonctionnel ? Quand Coseriu note, pour illustrer un phénomène de norme, que *une fille possible* n'est pas le contraire de *une fille impossible* il nous semble qu'il rend compte tout à la fois d'un phénomène qui siège effectivement au niveau de la norme, mais qui ici est *anormal* : la normale, c'est que *possible/impossible* soient en relation antonymique, c'est-à-dire qu'ils le sont quand ils apparaissent dans des contextes comportant le sème /inanimé/, contextes

²⁸ Ce que l'on avait déjà noté pour *cuirasse*.

²⁹ cf. par exemple Baldinger (1984, pp. 186-193). Heger (1969, p. 54).

³⁰ Baldinger propose une liste détaillée de ces fonctions, qui recoupent les distinctions dia- de Coseriu. Entre autres : différenciation géographique (*soixante-dix/septante*), sociale (*voiture/bagnole*), profession (*époux/conjoints*), Age (*faire dodo/dormir*), humour (*tête/poire*, *melon*), ironie et parodie (*cacophonie/sérénade*), affectivité laudative (*mince/svelte*), affectivité péjorative : (*être ingrat/chier sur l'œil*, *chier dans la main*), etc.

³¹ D'où le lien de la synonymie avec l'hypo/hyperonymie.

³² Neutralisation possible également pour des synonymes d'une même langue fonctionnelle, quand l'archisémème n'est pas lexicalisé.

suffisamment généraux pour apparaître comme normaux. Rastier le montre clairement sur un autre exemple :

[...] *lev-* comporte le sème /ascendant/ par contraste avec *baiss-* (/descendant/) ; ces deux morphèmes comptent en outre un sème générique commun /mouvement/. [...] Pour opérer à ce stade, on ne peut véritablement utiliser l'analyse sémique car elle exige des contextes. Par exemple, si 'lev-' et 'baiss-' constituent une paire, c'est dans un contexte comportant le sème /animé/ (ex. : *baïsser* ou *lever le bras*) ; dans un contexte comportant le sème /inanimé/, on aura la paire 'mont-' et 'baiss-' (ex. *la mer monte* ou *baisse* ; *le dollar monte* ou *baisse* ; *baïsser, monter le son*). (Rastier, 1994, p. 66)

Mais si l'on peut accepter provisoirement de considérer que les morphèmes sont des unités qui relèvent du système fonctionnel et les lexies du niveau de la norme, on accentuera encore le doute de Rastier sur la possibilité d'utiliser l'analyse sémique au niveau du système fonctionnel : car pourquoi ne pas interdéfinir avec *mont-*, *lev-*, *baiss-* les morphèmes *tomb-*, *saut-*, *affaiss-*, etc. ? Inversement, que reste-t-il de /mouvement/ et /ascendant/ dans *monter le son* ? C'est bien un fait de norme, un contexte implicite, qui travaille au niveau du système et qui permet dans ce cas, en limitant drastiquement les oppositions, de donner sa pertinence à l'analyse sémique.

De sorte que, si l'on accorde quelque crédit à notre lecture du rapport entre architecture/structure et norme/système (la norme comme architecture de systèmes structurés), on admettra que c'est bien au niveau de la norme que s'apprécie la plus grande partie des oppositions fonctionnelles et traits distinctifs. Cette « dépossession » du niveau *du* système par celui des normes nous semble particulièrement nécessaire en sémantique : l'absence de tout contexte au niveau du système fonctionnel fait que le principe différentiel y joue principalement sur les grandeurs classématiques dans le cadre d'oppositions grammaticalisées (ex. *on vs il vs cela*)³³.

D'autre part, on remarque que l'opposition système/norme est comme répliquée au niveau de la norme dans la dissymétrie entre le système normal et les autres ; ainsi, l'« immédiateté » d'oppositions de type antonymique (*possible/impossible* ; *amour/haine*)³⁴ ou l'« évidence » d'une signification première pour une lexie sont des faits de normes (d'une systématisme *normale*) qui, pour invétérés qu'ils sont, n'ont pas le caractère « trans-normes » définitoire du système fonctionnel.

5. Retour sur l'inhérence et l'afférence : synthèse et propositions

Ce long détour par la théorie coserienne permet de mieux comprendre le lien que Rastier établit entre afférence et normes socialisées. Au risque d'insister, si l'on convient de clairement dissocier chez Coseriu d'une part le caractère *traditionnel* de la norme et d'autre part le fait que l'on y situe des grandeurs non-nécessairement distinctives, il doit être à peu près clair que *inhérence 1* s'homologue avec le niveau du système, le rapport *inhérence 2/afférence 2*, avec le niveau de la norme dans son caractère *traditionnel* (respectivement *normale* et *normes*), et *afférence 1* avec le même niveau en tant qu'il accueille des traits non nécessairement distinctifs.

5.1 Inhérence1-inhérence2-afférence2 et normes

Voici un tableau³⁵ commenté coordonnant les concepts coseriens et ceux de la SI :

³³ Le fait que des critères distributionnels/syntaxiques interviennent pour limiter ces paradigmes explique l'hésitation à en faire des unités grammaticales ou lexicales.

³⁴ Rastier remarque ainsi que dans le roman, *amour* a pour antonyme *mariage* ou *argent*.

³⁵ Inspiré pour ses colonnes de Rastier (1994, p. 61.)

NIVEAUX D'ORGANISATION		SIGNES	TRAITS	UNITÉS SÉMANTIQUES	REPÈRES
Système relationnel		Morphèmes, lexies	dimensions sémantiques	noyau sémantique Motif, forme schématique	Inhérence 1
Norme (architecture de systèmes fonctionnels)	N1 (« norme normale ») : domaine 1 (structure : taxème 1)	lexies	Sèmes inhérents (socialement normalisés)	Sémème-type	Inhérence 2
	N2 (domaine 2 (structure : taxème 2)	lexies	Sèmes afférents (socialement normés)	Sémème	Afférence2
	N3.....	lexies	Sèmes afférents (socialement normés)	Sémème	

Tableau 4 : synthèse inhérence1, inhérence2, afférence2, norme/système et architecture/structure

(i) *Système relationnel* : nous retiendrons le terme *relationnel*³⁶ plutôt que *fonctionnel* car ce niveau d'analyse n'offre pas la stabilité nécessaire pour dégager des oppositions entre unités. Outre les morphèmes d'une langue, les lexies peuvent être caractérisées par une « ouverture morphématique » qui justifie de les enregistrer à ce niveau ; cette intégration « endolinguistique » est graduelle et certains emplois « figurés » en évoquent pour ainsi dire devant nous la possibilité : *cuirasse* pourra ainsi être caractérisé par « fonction de préservation de l'intégrité » avant toute spécification par la catégorie abstrait/concret et l'inscription au sein de domaines ; « convoi » témoigne en revanche d'une intégration bien moins avancée, d'où le caractère figural plus saillant d'énoncés comme « C'est un long convoi de larmes » (Reverdy) ou « je lègue ma part du prochain à l'aiguilleur du convoi de mythes » (Char)³⁷. Nous proposons *dimensions sémantiques*, par opposition à *sème*, pour la description du plan du contenu à ce niveau : en premier lieu parce que *dimension* dans la tradition structurale désigne une substance du contenu indépendamment de son articulation sémique, ensuite parce que la grande généralité des dimensions dans la SI entretient des affinités avec ce niveau. *Noyau sémique, motifs, formes schématiques*, sont autant de désignations qui identifient des approches théoriques dont nous ne pouvons détailler les attendus ici. Ce niveau de description répond à ce que nous avons appelé *inhérence 1*.

(ii) *Norme comme architecture de systèmes fonctionnels* : le terme *fonctionnel* nous semble (anormalement ?) pleinement justifié à cet étage de la description puisque le taxème est un dispositif différentiel minimal. Remarquons que le *domaine*³⁸ dans la SI synthétise³⁹ les différenciations diastatiques et diaphasiques chez Coseriu.

Remarque : en réalité, il fait plus : là où ces distinctions ont un statut *épistémologique* (méta-métalinguistique, puisqu'elles qualifient des grandeurs descriptives (champ lexical, unité, etc.)) dans la théorie de Coseriu, le voisinage des domaines avec les dimensions et les taxèmes⁴⁰ (ou bien, ce qui revient au même, la distinction macro-, méso-, et microgénérique), aplanit ce

³⁶ Nous reprenons, sans l'argumenter ici, le terme à Cadiot-Visetti 2001.

³⁷ Les « déterminants quantifieurs nominaux » (« tas », « montagne », « tonne », etc.) sont emblématiques de la grammaticalisation de ce fonctionnement morphématique, qui ne s'y réduit cependant pas.

³⁸ « Groupe de taxèmes, lié à l'entour socialisé, et tel que dans un domaine déterminé il n'existe pas de polysémie ».

³⁹ Synthèse, non explicite à notre connaissance, qui a suscité des réactions dans la communauté des linguistes. Badir, par exemple : « Rastier aura confondu, ce nous semble, deux problématiques qui ne sont pourtant pas dépendantes l'une de l'autre : celle de la particularisation des contenus linguistiques en fonction des groupes sociaux ou d'individus déterminés, et celle d'une diversification générale des mêmes contenus linguistiques en fonction de l'usage hétérogène que *l'ensemble* du groupe dialectal fait de sa langue. » (1999, p. 21).

⁴⁰ Alors que Coseriu ne distingue que deux classes, les *classes* (équivalentes aux dimensions dans la SI) et *champs lexicaux* (proches, mais pas équivalents, des taxèmes dans la SI).

dénivelé théorique en élargissant l'extension du concept de sème. Cette généralisation, critiquée par Wunderli⁴¹, se comprend aisément quand on garde à l'esprit l'orientation textuelle de la sémantique interprétative.

Dans une *architecture de langue*, le rapport *inhérence2/afférence2* s'entend comme celui entre le *socialement normalisé*⁴² et le *socialement normé*. Ce rapport s'établit indépendamment de la présence éventuelle de traits non-distinctifs puisque pour le normé comme pour le normalisé c'est au sein de taxèmes que s'appréhendent les unités sémantiques : ce qui distingue ici *inhérence2* d'*afférence2* ressortit bien davantage au caractère « traditionnel », « déjà-dit », de la norme chez Coseriu. On comprend mieux alors les difficultés rencontrées en III.1 concernant la difficulté de labellisation d'un sème (et les reproches de reconduction tacite de jugements référentiels comme critères d'inhérence), car le caractère *normal* d'une signification ne s'atteste pas comme celui d'une prononciation : pour une acception, la *normale* s'applique en effet à du traditionnellement *interprété*, autrement dit témoigne de la doxa. Qu'une acception jugée normale coïncide alors avec une signification « référentielle » ou « encyclopédique » n'implique nullement adultération des prémisses différentielles de la théorie, mais simplement reconnaissance de ce type de rationalité dans l'usage linguistique : la normale est pour ainsi dire le pilier de l'architecture de la langue.

Indiquons, même si c'est chose connue, que les deux niveaux du système et de la norme se distinguent par leur statut épistémologique : le second s'atteste dans des corpus, et peut faire l'objet de quantifications établissant des *types* (cf. Heger, Coseriu) alors que le premier est une abstraction qui exige l'établissement du second. Ce décrochage épistémologique, conférant un caractère « second » au système regardé comme analyse des acceptions de la norme, explique les positions qui considèrent la polysémie comme un « artefact de la linguistique ». Il apparaît pourtant que cette analyse ne se limite pas à l'activité du sémanticien, comme en témoigne l'existence de faits linguistiques (p. ex. lexicalisation de sens dits « figurés », associations étymologiques) ou interprétatifs (p. ex. métaphore) : au risque d'être trivial, on écrirait volontiers que la langue s'analyse elle-même au travers de l'usage qu'en font les locuteurs. C'est pourquoi, en dépit des préventions de Rastier envers l'ontologie qui sous-tend la recherche d'une signification comme principe d'unification d'une unité lexicale, il semble qu'il faille au moins ménager la possibilité de reconnaître des grandeurs de ce niveau. Par exemple, on comprend mieux ainsi la neutralisation de /court/ dans l'acception technique de *minute* (« espace de temps égal à la soixantième partie d'une heure ») : on dira que [court] est une dimension de *minute* (la principale avec [temps]) neutralisée dans l'acception⁴³ technique, qui a le statut de normale au niveau de la norme⁴⁴.

5.2. Afférence1

Egalement phénomène de norme, *afférence1* exemplifie en sémantique le « non-nécessairement distinctif » coserien. On distinguera trois cas :

⁴¹ « Le problème de Rastier réside dans le fait qu'il se rallie, en ce qui concerne la connotation, à la tradition littéraire de ce terme qui en fait un vrai fourre-tout, et non à la tradition linguistique représentée par Hjelmslev, Martin, Braselmann, etc. qui voit dans les traits connotatifs des éléments renvoyant à l'organisation interne de la langue même (*architecture de la langue* dans la terminologie de Coseriu.) Ceci a sa raison profonde sans aucun doute dans le fait que Rastier veut ramener tout ce qui joue un rôle dans l'interprétation d'un texte à des sèmes – ce qui me semble être plus que dangereux » (Wunderli : 1993, p.144).

⁴² *Normalisé*, dérivé de *normal*, est certes ambigu car il évoque, sans lui être pourtant équivalent, la *normalisation* à caractère politique.

⁴³ Rappelons que l'on s'expliquait mal la neutralisation d'un sème *afférent* dans une acception.(cf. III.1.1).

⁴⁴ On remarquera encore l'affinité entre afférence topique et inhérence 1 (cf. III.3.2)

Afférence1	
1. Afférence thématique-contextuelle	Ex. <i>un cygne noir</i> ([noir] pour CYGNE)
2. Afférence topique	Ex. FEMME→[faiblesse] ; OURS→[bougon]
3. Afférence connotative	Ex. « carguer » →//marine//; « nonobstant » → //administratif//

Tableau 5 : synthèse afférence1

1. Nous appellerons *afférence thématique-contextuelle* (*afférence contextuelle* dans la SI) tous les phénomènes qui ressortissent à la construction interprétative des *acteurs* et *thèmes* au sein d'un texte par prédication, anaphore, etc. Nous ne détaillerons pas ici ce phénomène proprement textuel.

2. Nous appellerons *afférence topique* (*afférence socialement normée* dans la SI) l'actualisation d'un trait dont l'interprétant est un topos. L'emploi des petites majuscules pour l'afférence thématique-contextuelle et topique signale que sont manipulées des grandeurs positives comparables, la seconde étant simplement plus générale que la première. Il apparaît alors que ce que Rastier appelle *afférence socialement normée* ne correspond pas à la norme en tant qu'*architecture de la langue* mais en tant qu'elle accueille des traits non-nécessairement distinctifs.

3. Nous appellerons *afférence connotative* la qualification d'un *signe* linguistique consistant à préciser le système fonctionnel au sein duquel il se définit. Bien que les *domaines* dans la SI apparaissent comme un analogue du caractère diasystématique d'une langue historique, il faut cependant distinguer deux cas de figure : si on peut raisonnablement, dans *L'amiral Nelson ordonna de carguer les voiles*, faire de /marine/ une qualification du contenu de *voile* et *carguer*, son statut n'est pas exactement identique dans les deux cas : le sémème 'voile' renvoie bien à une thématique domaniale générique que l'on peut qualifier par /marine/, alors que pour « carguer » c'est le signe lui-même qui est qualifié par /marine/, considéré alors comme indexant un système fonctionnel particulier⁴⁵. Ce dernier cas pourrait légitimement figurer dans la section précédente puisqu'il concerne un phénomène d'architecture. Nous le maintenons pourtant comme un cas de *afférence1* car nous l'estimons symétrique de l'afférence topique, le schème substantiel se concrétisant soit sur le plan du contenu (afférence topique) soit sur celui de l'expression (afférence connotative).

Sciemment limité au domaine lexicologique, l'examen mené ici a tenté d'ordonner les acceptions reçues par les concepts d'inhérence et d'afférence dans la sémantique interprétative. Au terme de l'analyse, on aimerait avoir montré que les propositions de Rastier, au prix d'un nécessaire effort de clarification théorique, témoignent d'une forte cohérence dans leur reprise des distinctions coserienne : on retiendra tout particulièrement l'affinité entre les deux ordres de phénomènes vers lesquels pointent ce que nous avons appelé *afférence1* et *afférence2* et l'interprétation que l'on peut faire en sémantique du « non-nécessairement distinctif » et du « traditionnellement fixé » caractéristiques de la norme chez Coseriu. On ne saurait cependant prétendre avoir caractérisé exhaustivement *inhérence* et *afférence* : le choix d'une lecture faite à partir de Coseriu a notamment prescrit une mise entre parenthèses d'autres concepts plus directement interprétatifs (*héritage*, *activation*, *inhibition*), en particulier une définition du *sème inhérent* comme « sème que l'occurrence hérite du type, par défaut » (Rastier, 2001, p. 302). Tenant pour acquis que les *types* ont la norme pour lieu d'élection⁴⁶, il nous paraît néanmoins que l'élucidation des

⁴⁵ ce que ferait davantage «voilure» que «voile». On rejoint ici les réflexions traditionnelles sur la connotation.

⁴⁶ Cf. cette définition de la norme dans l'article de 1952 chez Coseriu : « la norma contiene solo lo que en el hablar concreto es *repetición de modelos anteriores* » (Coseriu, 1973 (1952), p. 95, nous soulignons) où l'on rencontre quasiment une définition du *type* en philosophie.

attendus théoriques de ce niveau est un préalable dont une sémantique interprétative ne saurait faire l'économie.

Références :

- Badir, S. (1999) Sème inhérent et sème afférent. Examen des critères théoriques dans la sémantique interprétative de François Rastier, *Travaux de linguistique, sémantique, interprétation et effets syntaxiques*, 38, Duculot, pp.7-27.
- Badir, S. (2001) Quel aplostome à guidon chromé au fond de la cour ? De la mauvaise influence des thèses logiciennes sur la définition linguistique de l'autonyme, *Le Français Moderne*, 1, pp. 49-57.
- Baldinger, K. (1984) Vers une sémantique moderne, Paris, Klincksieck.
- Cadiot, P., Visetti, Y.-M. (2001) *Pour une théorie des formes sémantiques, Motifs, Profils, Thèmes*, Paris, PUF.
- Coseriu, E. (1973 (1952)) *Sistema, norma y habla*, in *Teoría del lenguaje y lingüística general, cinco estudios*, Madrid, Gredos.
- Coseriu, E. (2001) *L'homme et son langage*, Louvain, Paris, Sterling-Virginia, Peeters.
- Ducrot, O., Schaeffer, J.-M. (1995) *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
- Heger, K. (1969) La sémantique et la dichotomie de langue et de parole, *Travaux de linguistique et de littérature*, VII, I., pp. 47-111.
- Kleiber, G. (1987) Compte rendu de François Rastier, Sémantique interprétative, *Revue de linguistique romane*, 51, pp. 556-561.
- Rastier, F. (1996 (1987)) *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- Rastier, F. (1989) *Sens et textualité*, Paris, Hachette.
- Rastier, F. (1994) *Sémantique pour l'analyse*, en collaboration avec Cavazza M. et Abeillé A., Paris, Masson.
- Rastier, F. (2001) *Arts et sciences du texte*, Paris, PUF.
- Wunderli, P. (1993) Traits afférents ?, *Travaux de linguistique*, 26, pp. 133-158.